

le trait d'union

Cinq-Mars-la-Pile



ville de
Cinq-Mars

la-Pile

N°74
07/2021

Votre magazine d'informations municipales



VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Tous ensemble pour une deuxième fleur

— Alain CHEVALIER —
CHARPENTE - COUVERTURE
Neuf et Rénovation



RAMONAGE
DÉMOUSSAGE
ISOLATION

VELUX®
INSTALLATEUR
CONSEIL

ECO
artisan
La nouvelle énergie en bâtiment

37130 Cinq Mars la Pile
02 47 96 38 56



Taxi Annie

Véhicule 7 places climatisé - Toutes distances
Transports scolaires - Transports malades assis

Commune de stationnement : CINQ-MARS-LA-PILE

7 Jours/7 - 06 28 97 59 45

CONTACTEZ-MOI : Annie Bontemps - 37130 Cinq-Mars-la-Pile

annie.bontemps22@orange.fr



www.tppl.fr

TRAVAUX PUBLICS DES PAYS DE LOIRE

ZA Le Bois Simbert
37130 CINQ-MARS-LA-PILE

Tél. 02 47 96 76 64



CHEMINÉES CONFORT
Cheminées tous styles sur mesure
Pose artisanale et restauration
FOYERS FERMÉS
POÈLES
DEVIS GRATUIT

Chazelles
POSEUR - MONTÉ - PEINT

Poseur Agréé Tubage
Conduit «POUJOLAT»

02 47 96 35 11
cheminees.confort@orange.fr

cheminées Poujoulat

50, rue Nationale - 37130 CINQ-MARS-LA-PILE

AGENDA*

Jeudi 24 et vendredi 25 juin
Inauguration de la Maison Sport
Santé Ouest Touraine
(Voir page 30)

Vendredi 2 juillet
Théâtre de l'Ante
Sur le parking de la mairie à 21h30

Du lundi 5 au samedi 10 juillet
Distribution des sacs poubelles
(Voir page 9)

Mercredi 14 juillet
Défilé (matin)
et feu d'artifice

Samedi 4 septembre
Forum des Associations
Au Gymnase de Langeais



*Le déroulement de ces événements est conditionné par la situation sanitaire et pourrait ne pas avoir lieu. Pour cela suivez nos actualités sur le site internet cinqmarslapile.fr ou notre page Facebook Ville de Cinq Mars la Pile.

Dimanche 12 septembre
1^{er} grand pique-nique à ciel ouvert
(Voir page 9)

Dimanche 12 septembre
Cyclo découverte autour de Langeais
(Voir page 27) Le matin

Week-end du 18 et 19 septembre
Journées du patrimoine (Moulin de la Gouspillère, La Pile, Manoir de la Roche Musset, Château...)



Samedi 9 octobre
Repas des Aînés
Dans la salle des fêtes - 12h

Dimanche 10 octobre
Rando automnale sur les sentiers de Cinq Mars
Départ à 9 h du camping

Samedi 6 novembre
Soirée Année 80
Organisée par le comité des fêtes

Jeudi 11 novembre
Cérémonie et défilé

Dimanche 14 novembre
Rando découverte
à Lignièrès-de-Touraine
Départ à 9 h, place de la mairie

Vendredi 3
au dimanche 5 décembre
Téléthon

Samedi 4 décembre
Marché de Noël
Organisé par l'UACI de Cinq-Mars-la-Pile sur la place de l'église

Vendredi 31 décembre
Soirée Saint-Sylvestre
Organisée par le Comité des fêtes (début des inscriptions au forum des associations)

Vendredi 7 janvier
Vœux du Maire
18h

Dimanche 9 janvier
Rando des galettes
Départ à 14 h de la salle des fêtes de Cinq-Mars



SOMMAIRE

COMPTES-RENDUS

DU CONSEIL MUNICIPAL 04

SPÉCIAL BUDGET 04

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

TOURAINES OUEST VAL DE LOIRE. 07

ACTUALITÉS MUNICIPALES. 09

• NOUVEAUTÉ

1^{er} grand pique-nique à ciel ouvert

Distribution de sacs poubelle : nouveaux horaires

• Concours des maisons fleuries : à vos inscriptions !

• Objectif : deuxième fleur

• Inauguration : antenne Orange

SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE 10

LE CENTRE SOCIAL DE LA DOUVE. ... 13

ÉVÈNEMENTS 15

ENVIRONNEMENT

- BIEN VIVRE ENSEMBLE. 16

VIE ÉCONOMIQUE

ET NOUVELLES ACTIVITÉS 18

ÉTAT CIVIL 19

TOURISME 20

ASSOCIATIONS 21

• École de musique et danse : Musica-Loire

• Musique : Mars Protocole

• Bibliothèque : la Pile de Livres

• Les JSP recrutent

• Exposition : 1^{re} exposition virtuelle

du salon des peintres

• Comité des fêtes

• Tennis : le Tennis Club rebondit

• Les Arts créatifs : toujours sur le pont

• Randonnée : le calendrier de La Pile en Marche

• Hommage : Loisirs et Amitiés

• Cyclisme : les Cyclos d'Éffiat reprennent la route

• Journées européennes du patrimoine : à la découverte du Moulin de La Gouspillère

• Football : le LCMF ne baisse pas les bras

• Parents d'élèves : la nouvelle équipe des Joyeux Drilles

• Badminton : reprise au LCM Badminton

• Jardinot : comité local Cinq-Mars-la-Pile/Langeais

• Maison Sport-Santé : inauguration les 24 et 25 juin

LA PAROLE AUX ÉLUS 27

MAIRIE 02 47 96 20 30

Les élections départementales sont en cours lors de cette édition. Vous retrouverez les coordonnées des nouveaux élus au prochain numéro du Trait d'Union.

La mairie tient à remercier les annonceurs qui financent en partie le Trait d'Union. La régie publicitaire a été réalisée par SOGEPRESS. Merci aussi à toutes celles et à tous ceux qui, grâce à leurs articles et photos, font vivre notre bulletin d'informations. Ont participé à ce numéro les représentants d'associations et les membres de la commission communication

Vous êtes responsable d'association et vous souhaitez communiquer une information concernant notre commune, merci de nous contacter à l'adresse suivante : mairie@cinqmarslapile.fr



On ne se libère pas d'une chose en l'évitant, mais en la traversant.

Cesare Pavese

Chères Cinq-Marsiennes, Chers Cinq Marsiens,

Lors de la parution du Trait d'Union de janvier dernier nous étions déjà en attente d'un retour à une vie « normale » mais nous avons dû subir un troisième confinement... Après la pénurie de masques et de gel c'est la pénurie de vaccins que nous avons dû gérer en organisant la vaccination au plus vite des personnes les plus vulnérables, avec l'aide du service à la population de la Communauté de Communes et en étroite collaboration avec le centre de vaccination de Neuillé-Pont-Pierre.

Ainsi, dès le mois de janvier, dans le cadre du CCAS, nous avons contacté les plus de 75 ans de la commune pour les encourager et les aider à se faire vacciner : aide à la prise de rendez-vous et aide au transport pour ceux qui en exprimaient le besoin. Nous remercions le transporteur REMI qui a assuré gratuitement ces déplacements. Une centaine de nos aînés a été vaccinée en mars et avril y compris ceux pour qui l'éloignement du centre de vaccination posait problème.

Dans les pages suivantes vous pourrez découvrir en détail le premier budget élaboré entièrement par le conseil municipal élu en mars 2020.

Accompagner et réguler le développement de la commune, entretenir et rénover les bâtiments municipaux, mais sans alourdir la fiscalité locale et en continuant de se désendetter, ce n'est pas un exercice facile et le budget adopté en conseil municipal est le reflet des arbitrages que nous avons dû effectuer.

De plus, et sans investissements lourds, nous utilisons au mieux les compétences de nos agents municipaux, aidés et soutenus par des élus pour des chantiers d'aménagements et de fleurissements qui embellissent notre vie de tous les jours et participent à la qualité de vie sur notre commune.

Pour la prochaine rentrée scolaire, l'évolution des effectifs conduit à ouvrir une 7^{ème} classe de maternelle et une 12^{ème} classe en élémentaire. Pour accueillir ces 2 classes nous aménageons des salles existantes et des travaux de peinture ont été effectués.

Malgré les contraintes sanitaires, nous avons réuni régulièrement le conseil municipal des jeunes. Le 10 mai, les 15 conseillers et leur Maire Léo CLEMENT ont inauguré les travaux maintenant terminés de notre salle des mariages et du conseil municipal.

Nos jeunes restent très impliqués et je les félicite pour leur engagement qui ne faiblit pas. Vous trouverez le détail de leurs actions dans les pages suivantes.

Je vous souhaite un bel été à toutes et à tous.



Sylvie POINTREAU
Maire de Cinq-Mars-la-Pile

Sylvie POINTREAU
Maire de Cinq-Mars-la-Pile

Conseil municipal du 22 janvier 2021

AFFAIRES GÉNÉRALES

- Souscription d'une ligne de trésorerie de 300 000 €
- Attribution d'un marché d'exploitation des installations de chauffage du patrimoine communal.
- Acquisition d'un photocopieur.

FINANCES

- Demande de subvention au titre du Fond Départemental de Développement (F2D) pour l'aménagement du chemin de la Bécellière.

- Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour la rénovation thermique de la Mairie, des annexes de la Mairie et de la Maison des associations.
- Attribution d'une subvention de 1 476 € à l'école maternelle pour le projet « danse urbaine ».

GESTION DU DOMAINE

- Transfert de propriété ÉTAT-COFIROUTE / Commune de neuf parcelles d'une superficie totale de 1 634 m².

Conseil municipal du 19 février 2021

AFFAIRES GÉNÉRALES

- Installation de M. Jean-Luc POUGET comme conseiller municipal.

ASSOCIATIONS

- Convention de mise à disposition de la maison du camping à l'association AGIR SPORT SANTE.

INTERCOMMUNALITÉ

- Pacte de gouvernance entre la CCTOVAL et ses communes membres.

GESTION DU DOMAINE

- Cession de l'immeuble situé 29 rue Nationale pour un montant de 110 000 €.

FINANCES

- Actualisation de l'autorisation de dépenses anticipées en section d'investissement.
- Le conseil municipal prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire.

Conseil municipal du 26 mars 2021

AFFAIRES GÉNÉRALES

- Acquisition de mobilier dans le cadre de l'aménagement de la salle du conseil municipal.

FINANCES

- Approbation du compte de gestion 2020.
- Approbation du compte administratif 2020.
- Affectation définitive des résultats 2020 au budget 2021.
- Taux d'imposition 2021

Désignation	Taux voté
Taxe sur le foncier bâti	38,28 %
Taxe sur le foncier non bâti	52,27 %

- Approbation du budget primitif 2021.
- Vote des subventions aux associations (détaillées dans la présentation du budget).
- Demande de subvention dans le cadre de l'appel à projet « Pour un socle numérique dans les écoles élémentaires ».
- Sollicitation des Fonds de prévention risques naturels majeurs pour la sécurisation des habitations dans le secteur du Ponceau.

Conseil municipal du 30 avril 2021

AFFAIRES GÉNÉRALES

- Attribution contrat de maintenance du matériel de cuisson.
- Attribution contrat de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du chemin de la Bécellière.
- Attribution marché réalisation d'une étude de sol dans le cadre de l'aménagement du chemin de la Bécellière.
- Attribution contrat de maîtrise d'œuvre pour le Programme de voirie 2021.
- Attribution contrat de réalisation d'un relevé topographique dans le cadre du programme de voirie 201.

AFFAIRES GÉNÉRALES

- À l'occasion des élections 2021, mise à disposition gratuite de la salle des fêtes.
- Dissolution de l'association des « Communes Riveraines de la Loire et autres cours d'eau »

et reversement de 6 912,67 €.

FINANCES

- Décision modificative n°1 au budget primitif 2021, transferts et virements sur les recettes et les dépenses, en section de fonctionnement et d'investissement.

GESTION DU DOMAINE

- Aliénation du chemin rural n°71 dit « de Cinq-Mars-La-Pile à la Bourdonnière » au profit du Ministère de la Défense.

PERSONNEL

- Actualisation de l'article 16 du règlement portant régime indemnitaire du personnel communal.

VOIRIE

- Dénomination « Impasse Thomas PESQUET » au nouveau lotissement route de Carroi.

770€

Dette par habitant
(Moyenne 2020 de
notre strate :
831 €/habitant

COMPTE

Un résultat 2020 excédentaire

Lors de la séance du Conseil municipal du 26 mars 2021, les élus ont d'abord validé et adopté à l'unanimité le compte de gestion de l'année 2020 qui retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes de fonctionnement et d'investissement. Le compte administratif 2020 qui retrace l'exécution de la comptabilité au titre de l'année a aussi été adopté à l'unanimité des suffrages exprimés. Il fait ressortir un résultat excédentaire en fonctionnement de 580 858,39 € (+ 13% / 2019). L'affectation des résultats définitifs 2020 avec les reports de 2019 est la suivante : 207 3684,37 € reportés en fonctionnement et 477 645,42 € pour financer les dépenses d'investissements 2021 y compris le remboursement des emprunts (314 627 €).

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020 SONT LES SUIVANTES :

- Travaux au groupe scolaire (stores, films et volet roulants, tableaux numériques, sanitaires mobiles)
- Travaux éclairage public rue de la gare et rue de la Loire
- Remplacement d'un tracteur
- Réfection toiture du local des espaces verts



27%

des dépenses
d'équipements
pour financer les
travaux de voirie
(258 104 €)

391 €

Fiscalité directe
locale par habitant
(Moyenne 2020 de
notre strate :
490 €/habitant)

source DGCL

BUDGET PRIMITIF

Un budget de relance en 2021

Le budget primitif 2021 a été élaboré selon les discussions lors du débat d'orientations budgétaires du 19 février 2021 puis présenté lors de la commission des finances du 18 mars 2021 par Patrick Jarry, 1er adjoint au maire en charge des finances.

C'est un budget de reconduction qui se caractérise avec des charges de personnel stables (+1,23%) et un recours modéré à l'emprunt (50 000 €) pour équilibrer la section d'investissement dans l'attente des notifications des dotations perçues. Lors du conseil municipal du 30/04/2021 cet emprunt a été retiré puisque les dotations attribuées le permettent. Depuis 2014 notre volonté est toujours de diminuer notre endettement.

Taux communaux stables. Depuis 2020, 80% des foyers fiscaux ne payent plus de taxe d'habitation sur leur résidence principale. Pour les 20% de ménages restant, l'allègement sera de 30% en 2021 puis 65% en 2022.

En 2023, plus aucun ménage ne paiera de taxe

d'habitation au titre de sa résidence principale. Afin de compenser la suppression de la taxe d'habitation, les communes se verront transférer en 2021 le montant des taxes foncières sur les propriétés bâties perçues en 2020 par le Département.

La commune se verra donc transférer 16,48 % qui viendront s'ajouter aux taux communaux de 21,80 %. Les élus à l'unanimité ont décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition dont la dernière augmentation date de 2011 pour la taxe d'habitation, soit pour le foncier bâti, 38,28 %, et le foncier non bâti, 52,27 % en dehors de la réévaluation annuelle des valeurs locatives cadastrales par l'État.

Concernant la Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères, le taux passera à 14,16% en 2021 (13,62% en 2020).

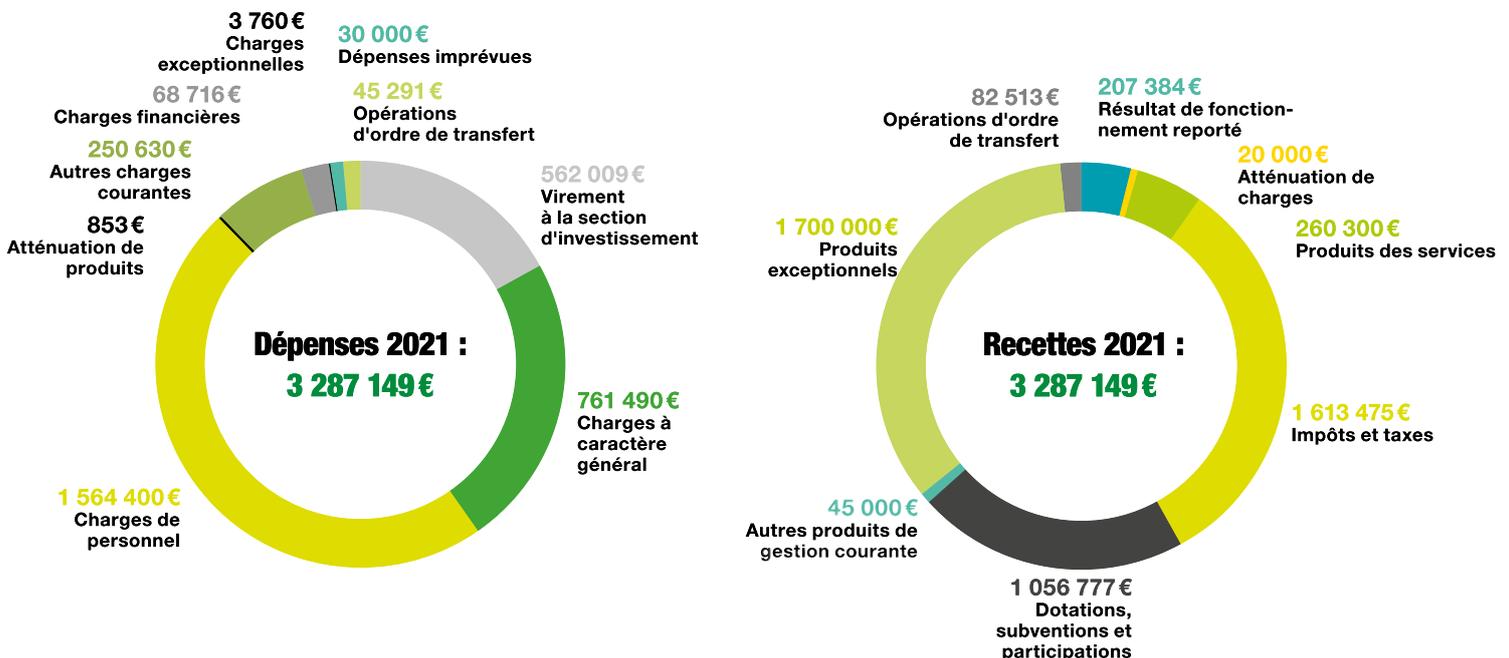
Cette augmentation est essentiellement due à la hausse de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) qui ne cesse de progresser.

SUR LE PLAN DES INVESTISSEMENTS, QUELQUES PRIORITÉS :

- Rénovation et achat de mobilier de la salle des mariages et du Conseil à la mairie
- Acquisition de véhicules (tractopelle et camion benne)
- Achat de 6 tableaux numériques pour les classes et jeux pour enfants
- Aménagement cheminement doux La Bécellière et travaux de sécurisation (Roberges, La Bécellière, Les Grands Champs, rue Nationale, La Bertellerie)
- Travaux de rénovation thermique avec changement des menuiseries à la mairie (ce dossier est soumis à l'obtention d'une subvention minimale de 50%)

Pour le budget 2021, les élus ont voté à la majorité absolue avec 2 abstentions (Mme Le Guellec et M. Pouget) un projet de 3 287 149 € équilibré en fonctionnement et 2 017 405 € équilibré en investissement. **Soit un total de 5 304 554 € pour le budget communal** dont voici le détail :

Budget de fonctionnement



Budget d'investissement

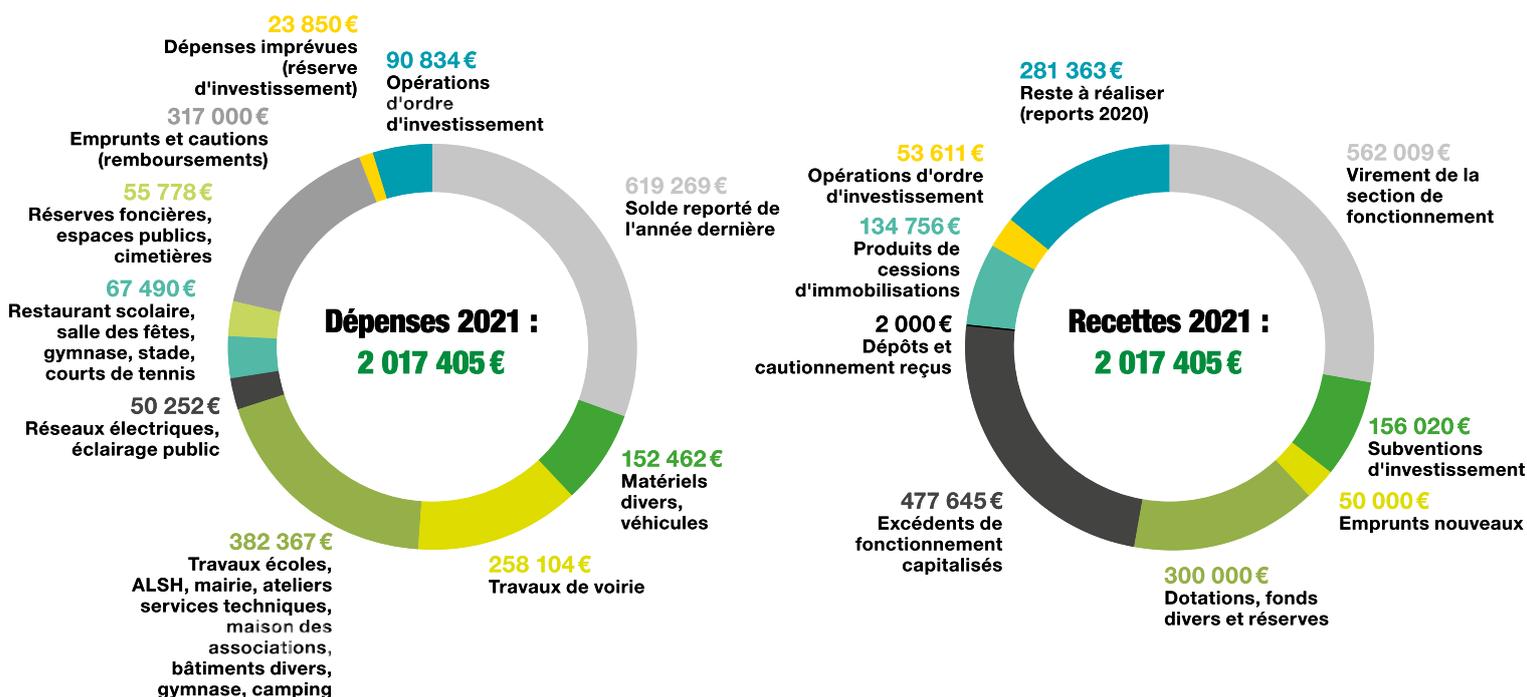


Tableau des subventions 2021

Les subventions ont été attribuées lors du Conseil municipal du 26 mars 2021. Les demandes de subventions ont été examinées par la commission « associations, culture, sports, fêtes et cérémonies, tranquillité publique ». Voici la liste détaillée des subventions accordées à ce jour pour un montant total de 55 451 €, contribuant à maintenir un tissu associatif important en lien avec la commune :

	DÉSIGNATIONS	MONTANT ATTRIBUÉ
SOLIDARITÉ 1 700 €	ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)	750,00 €
	Amicale des sapeurs pompiers	300,00 €
	APF (Ass. des Paralysés de France)	50,00 €
	AFSEP	50,00 €
	La Pile de bambins	200,00 €
	Protection civile	50,00 €
	Lire et dire	100,00 €
	Secours catholique	50,00 €
	Téléthon	50,00 €
	Vie libre	100,00 €
SPORT 20 450 €	AGIR sport-santé	500,00 €
	Body training	400,00 €
	École danse classique	1 000,00 €
	GVS détente	400,00 €
	Hand ball Langeais Cinq-Mars	3 000,00 €
	Judo club Langeais	1 300,00 €
	K2CM karaté	700,00 €
	Langeais Cinq-Mars-Football	5 300,00 €
	LCM badminton	600,00 €
	LCM2B basket	500,00 €
	LPCM les piliers de Cinq Mars	300,00 €
	NBJR (arts martiaux traditionnels japonais)	200,00 €
	SC Langeais rugby	350,00 €
	Tennis club de Cinq-Mars	4 100,00 €
	TTLCM (tennis de table)	1 800,00 €

	DÉSIGNATIONS	MONTANT ATTRIBUÉ
VIE SCOLAIRE 8 239 €	La prévention routière	200,00 €
	CFA Joué les Tours	210,00 €
	CFA BTP St Pierre des Corps	60,00 €
	Coopérative école élémentaire	4 000,00 €
	Coopérative école maternelle	3 419,00 €
	Les Joyeux Drilles AIPE	200,00 €
	MFR Azay-Le-Rideau	90,00 €
	MFR Bourgueil	60,00 €
	1 2 3 à petits pas (assistante maternelle)	100,00 €
CULTURE 23 720 €	Cinq Mars Initiatives (expo peinture)	300,00 €
	Comité de jumelage Langeais-Eppstein	1 070,00 €
	Ecole de musique Musicaloire	13 500,00 €
	Echo de Breuil	150,00 €
	La huitième compagnie (théâtre amateur)	800,00 €
	La compagnie Troll	2 500,00 €
	La Pile de livres	3 000,00 €
	Les Moments Musicaux de Touraine (concert)	2 000,00 €
	Patrimoine et Traditions Artisanales	200,00 €
	Mars protocole musique	200,00 €
FÊTES ET CÉRÉMONIES	AFN AACPG	300,00 €
ENVIRONNEMENT LOISIRS 580 €	AAPCM chasse	250,00 €
	Club Loisirs Amitié	300,00 €
	Circuits courts Touraine Nord-Ouest	10,00 €
AUTRES	Association des communes argileuses	20,00 €
	Comité du monde rural	362,00 €
TOTAL		55 451,00 €

EAU ET ASSAINISSEMENT

Programme des travaux engagés

La CCTOVAL a pris la compétence eau potable et assainissement au 1^{er} janvier 2019. Elle s'est rapidement attachée à faire le constat des équipements en place et programmer une politique de fonctionnement globale à l'échelle de son territoire.

Il a été rapidement décidé de miser, entre autres, sur la sécurisation du réseau d'eau potable, décision confortée par les éléments de pénurie d'eau du mois de juin 2019. Sur le secteur de Cinq-Mars-la-Pile, Langeais, Coteaux-sur-Loire, après les différentes phases d'études et d'autorisation, la CCTOVAL a programmé divers investissements sur l'alimentation eau potable afin de ne pas répéter la situation connue lors de l'été 2019.

Voici les tranches qui ont été retenues :

- la pose pérenne d'un skid assurant une interconnexion avec Tours Métropole pour assurer un volume supplémentaire en cas d'étiage de la Loire. (Travaux terminés depuis le début d'année 2021.) environ 90 000 € HT.
- la régénération du forage de Clémortier afin de retrouver le niveau de production qui avait baissé depuis plusieurs années. (réalisation fin avril 2021, travaux liés au problème rencontrés lors du week-end de Pâques). Environ 65 000 € HT
- les travaux d'amélioration du forage de la Daudère (alluvionnaire) programmés en octobre/novembre 2021. Environ 280 000 € HT.

RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS DE LA COUPURE D'EAU DU WEEK-END DE PÂQUES

« Le nettoyage du forage de Clémortier, programmé semaine 12 et 13, devait se finir le vendredi 2 avril mais une panne de pompe de l'entreprise réalisant les travaux a prolongé la durée de l'opération au-delà du week-end de Pâques. Malgré le maintien des niveaux des réservoirs au plus haut pour assurer la desserte eau potable du secteur, l'interconnexion avec Tours Métropole n'a pas pu palier l'extinction des pompes de notre forage « Daudère » sur la Loire qui souffre déjà d'un étiage précoce, et nous a amenés à faire face à cette pénurie d'eau le week-end de Pâques, Malgré plusieurs tentatives de relances infructueuses du forage alluvionnaire, le dimanche 4 matin, notre délégataire a du entreprendre de relancer le forage de Clémortier malgré l'équipement de l'entreprise chargée du nettoyage qui bloquait l'accès au forage. Une grue de 60 T est intervenue pour descendre la pompe de forage et les 100 mètres de canalisations. Vers 16h, la pompe de forage était de nouveau opérationnelle. Le remplissage de la bache au sol (1500m³) s'est prolongé jusqu'à

minuit pour permettre aux pompes de remplir le château d'eau. Deux techniciens sont intervenus pour réarmer les pompes de distribution et purger le réseau jusqu'à 3h.

Véolia a organisé la distribution de bouteilles d'eau puisque le temps que ce forage soit remis en route, la situation ne reviendrait pas à la normale avant la fin de soirée pour la partie basse de Langeais. Au total 5 palettes furent acheminées sur le dépôt de Langeais, dont 3 distribuées, soit plus de 1500 bouteilles. Une livraison de 11 packs d'eau a été effectuée à l'EPADH de Langeais le dimanche midi.

Donc malgré nos précautions et la mise en astreinte préventive à l'orée du week-end du personnel de Véolia, la combinaison entre le forage de Clémortier qui n'a pu être ouvert pour le week-end (réalisation de chantier indépendante de notre délégataire) et le forage de la Daudère qui n'a pu suivre l'étiage de la Loire (et dont la CCTOVAL a programmé les travaux pour ne plus subir si durement cette influence) nous ont amenés à cette situation délicate. »



Dans la continuité de ses efforts de sécurisation de l'alimentation d'eau potable, la CCTOVAL continue ses programmes de renouvellement de réseau et d'amélioration de la desserte. Voici les travaux en cours sur ce secteur :

- remplacement de canalisation fuyardes : (Cinq Mars la Pile RD34 route de Mazières, Langeais RD 952 de Cueillemineault à Gaillon), environ 900 000 € HT.
- amélioration de la surpression, secteur Clémortier. Environ 160 000 € HT. Les efforts de la CCTOVAL ne s'arrêtent pas sur ce secteur mais se concrétisent sur tout le territoire.

Projets d'interconnexions en eau potable entre Savigné-sur-Lathan et Cléré-les-Pins, projet d'interconnexion eau potable entre Château-la-Vallière et Souvigné, tranche 2 de renouvellement des réseaux eau potable à Courcelles-de-Touraine, Schéma directeur assainissement de Savigné-sur-Lathan, Schéma directeur de Restigné, Bourgueil et Ingrandes-de-Touraine, études pour la nouvelle station d'épuration de Langeais...

Le territoire de la CCTOVAL est vaste et les réseaux et équipements dont la CCTOVAL a récupéré la responsabilité doivent faire l'objet d'un important programme de renouvellement et d'entretien.

Ce patrimoine étant arrivé à un âge avancé, c'est à la CCTOVAL de faire le choix et la programmation du renouvellement d'équipement parfois très coûteux (station d'épuration, nouveaux forages...) mais nécessaire à la continuité des services vous étant assurée.



SOLIDARITÉ

Soutien aux entreprises impactées par la crise sanitaire

Au regard du contexte sanitaire exceptionnel, la Communauté de Communes a souhaité accompagner les entreprises de son territoire à travers plusieurs actions :

- **Mise en place d'une aide directe pour supporter les besoins de trésorerie** : subvention de 500 € à 5 000 €. 400 000 € alloués en 2020 et 100 000 € en 2021. 148 bénéficiaires au total.

COMMUNES (24)	NB BÉNÉFICIAIRES	MONTANT TOTAL ACCORDÉ	COMMUNES	NB BÉNÉFICIAIRES	MONTANT TOTAL ACCORDÉ
Ambillou	6	19 000,00	Couesmes	2	5 760,00
Avrillé-les-Ponceaux	3	11 640,00	Gizeux	2	5 560,00
Benais	5	17 228,80	Hommes	4	15 400,00
Bourgueil	29	108 154,00	Langeais	20	77 044,80
Braye-sur-Maulne	0		Lublé	1	5 000,00
Brèches	0		Marcilly-sur-Maulne	0	
La-Chapelle-sur-Loire	3	8 760,00	Mazières-de-Touraine	2	5 300,00
Channay-sur-Lathan	1	4 000,00	Restigné	6	16 314,70
Château-la-Vallière	10	27 356,00	Rillé	3	6 960,00
Cinq-Mars-la-Pile	10	32 785,60	Saint-Laurent-de-Lin	0	
Cléré-les-Pins	2	6 350,90	Saint-Nicolas-de-Bourgueil	14	51 208,00
Continvoir	1	3 200,00	Savigné-sur-lathan	9	25 095,00
Coteaux-sur-Loire	4	10 060,00	Souvigné	5	13 704,80
Courcelles-de-Touraine	3	9 437,40	Villiers-au-Bouin	3	14 680,00

Secteurs activités plus représentés : 1/Bar restaurant (32 %) - 2/Agriculture-Viticulture (18 %) et 3/Esthétique-coiffure (10 %)

Soit un total de 500 000 € distribué depuis 2020.

- En tant que bailleur de locaux professionnels (ateliers, bureaux, commerces) : exonération partielle ou totale des échéances de loyers au printemps 2020 et depuis le 29 octobre 2020 pour nos locataires restés fermés.

ENTREPRISE

Poursuite des missions d'accompagnement

- Continuité du dispositif d'aide directe TOVAL Atout Développement pour soutenir les investissements des entreprises.
- Accompagnement des projets fonciers et immobiliers du territoire.
- Projets d'aménagement de deux tiers (Langeais et Courcelles-de-Touraine) et aménagement de bureaux pour des professionnels à Brèches.
- Projet d'extension et de viabilisation de deux zones d'activités : ZA Benais-Restigné et ZA « Pièce de la Baratrie » à Souvigné
- Accompagnement des communes dans leur projet de maintien de commerces en milieu rural ou de développement de programmes à vocation économique.

ZA LA VARENNE DE GRILLEMONT

Finition des travaux de voirie

Nous vous annonçons les travaux de la ZA Varenne de Grillemont dans la dernière édition du Trait d'union, les travaux sont actuellement en cours de finition. Un beau projet qui aura duré quelques semaines.



DIGITALISATION

Mise en place d'ateliers pratiques pour accompagner des entreprises

En partenariat avec la CCI Touraine, 4 ateliers numériques ont eu lieu :

1. « **Initier et améliorer sa présence sur les réseaux sociaux** » : jeudi 18 février 2021
26 participants
2. « **Vendre en ligne - Déployer une boutique en ligne et utiliser une market place** » :
lundi 15 mars de 14 h à 17 h.

Nous remercions la Communauté de communes pour ses investissements sur notre territoire.

NOUVEAUTÉ

DÉTENTE ET CONVIVIALITÉ

1^{er} grand pique-nique à ciel ouvert



Rendez-vous le **dimanche 12 septembre** à partir de 12h dans la prairie du camping en mode champêtre !

Histoire de se retrouver, se découvrir, et partager ensemble un bon moment de convivialité.

Pas de réservations, chacun apporte son pique-nique tiré du sac, sa guitare, son ballon, ses raquettes, et surtout sa bonne humeur 😊

Cet événement est organisé par la municipalité, il pourra être annulé en cas de mauvais temps ou de nouvelles restrictions sanitaires.

DISTRIBUTION DE SACS POUBELLE

Nouveaux horaires



À partir du mois de juillet, la distribution des sacs poubelle s'effectuera sur une seule et même semaine tous les 6 mois.

Dates et horaires :

- Lundi 5 au vendredi 9 juillet, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
- Samedi 10 juillet, de 9h à 12h

Lieu :

Au local situé 1 rue de la Gare derrière le parking de la Poste.

Rappel :

Ces sacs poubelle noirs et jaunes sont fournis par le SMICTOM à chaque foyer de la Commune.

Seuls les sacs jaunes sont délivrables en Mairie hors distribution.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

À vos inscriptions !

Comme chaque année la commune de Cinq-Mars-la-Pile organise le Concours des Maisons Fleuries. Ce concours est ouvert à tous les habitants de la commune, dont les cours, jardins, terrasses et balcons sont visibles depuis le domaine public.

Les inscriptions sont à déposer à la Mairie de Cinq-Mars-la-Pile avec vos nom, prénom, adresse et téléphone sur papier libre.

Dernier délai d'inscription : **le 12 juillet 2021**

Vous aimez jardiner !

Vous pouvez être fier d'avoir...

Apporté des couleurs

Amélioré l'environnement

Rendu plus agréable votre cadre de vie

Semé, planté des végétaux

Pour maintenir la biodiversité

Pour les générations futures

Pour des touristes

Pour vos voisins, vos amis

Pourquoi ne pas participer ?

Ensemble, embellissons notre commune

INFORMATIONS

Didier Thémé, Adjoint au Maire, Responsable des espaces verts et fleurissement - Tél. 06 63 52 84 54



Le jardin de Mme Bouyé-Meunier Brigitte



Le jardin de M. Gache Jacky

OBJECTIF

Deuxième fleur

C'est avec ferveur que notre équipe en charge des espaces verts embellit notre commune et nous les félicitons. Ils ne manquent pas d'ingéniosité pour créer, planter et entretenir tous les petits recoins de la ville.

Nos élus ne manquent pas eux aussi de mettre la main à la pâte sous la direction de Didier Thémé, Adjoint en charge des espaces verts et



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

du fleurissement, des samedis de restauration d'éléments anciens que vous pourrez vite découvrir.

Nous ne manquerons pas aussi de remercier vivement Patricia Alleaume qui participe à chaque nouvelle décoration à thème que vous pouvez apercevoir dans le centre-bourg et le parc de la mairie (Saint Valentin, Pâques...).



INAUGURATION

Antenne Orange

Le vendredi 2 avril dernier, c'est bien entourée que Mme Le Maire a inauguré avec son prédécesseur Jean-Marie Carles aussi conseiller départemental et Etienne Bordry, délégué régional Orange Centre Val de Loire, la nouvelle antenne 4G de notre commune. Après plusieurs échanges entre la municipalité et l'opérateur durant le dernier mandat, ce pylône a pu être implanté en zone boisée proche du chemin de l'Hermitage pour diminuer l'impact visuel dans la zone urbanisée et permettre un déploiement efficace du réseau. Cette opération totalement financée par l'opérateur permet à nos administrés d'avoir une meilleure couverture 4G sur une majeure partie de la commune.



SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

MATERNELLES

Une année pleine de surprise

SORTIES À LA FERME

Le projet pédagogique de l'année doit enfin se concrétiser après une annulation due au confinement de mars/avril.

Au programme selon les classes, les enfants vont découvrir une asinerie, une chèvrerie ou un élevage bovin. Après un travail préparatoire en classe, le contact avec les animaux va matérialiser leurs apprentissages. Nous espérons que la météo nous sera favorable.

CRISE SANITAIRE

Depuis début mai, l'Éducation Nationale a fourni des auto-tests antigéniques pour toute l'équipe pédagogique : les ATSEM, les enseignantes et les AESH. Ces tests sont pratiqués deux fois par semaine dans le cadre de la prévention.

Dans le même souci de prévention, si une classe ne peut bénéficier d'un remplaçant, elle sera fermée et un justificatif employeur sera fourni aux parents pour garder leur enfant (protocole actuellement en vigueur au 18/05/2021).

7^E CLASSE

Cadeau surprise du DASEN, l'école se voit dotée d'une 7^e classe pour la rentrée de septembre 2021 pour faire baisser la moyenne du nombre d'élèves par classe. Cela devrait faire 23 élèves par classe (sous réserve de nouvelles inscriptions cet été ou à la rentrée).



Il faut donc réorganiser l'école pour installer cette classe dans l'actuelle salle informatique/bibliothèque. Un jeu de Tetris en perspective mais nous aimons les défis.

Nous accueillerons donc avec cette ouverture 2 nouvelles enseignantes ou nouveaux enseignants en parallèle de Mme Dias (en congé parental pour cette année scolaire).

Gageons que 2021-2022 sera l'année du renouveau.

REMERCIEMENTS

Nous souhaitons aussi remercier la municipalité pour le remplacement de la balançoire et son ajustement en 2 tailles, permettant aux plus petits d'y accéder.

LES CE2

Sensibilisation à l'environnement



Dans le cadre du projet de sensibilisation à l'environnement mis en place sur notre école, les élèves de CE2A et de CE2B bénéficient de quatre interventions de l'association « Couleurs Sauvages » autour de la rivière du Breuil. Ces interventions sont financées par l'ANVAL (syndicat des affluents nord-ouest du Val de Loire) et ont pour objectifs d'amener nos jeunes élèves à connaître leur patrimoine et à réfléchir à ce qu'est une rivière en bonne santé.

Les enfants découvrent ainsi la rivière de leur ville à travers sa géographie, sa faune et sa flore. Voici ce qu'ils en racontent :

« Vendredi 7 mai, nous sommes allés au Breuil au lieu-dit « le Gymnase » pour étudier la rivière avec des animateurs de la nature. Avec Denis, nous avons observé la rivière avec nos yeux et nous l'avons étudiée avec des outils. Nous avons utilisé un mètre, un thermomètre, une boîte loupe... Nous avons mesuré la largeur, la profondeur, étudié la température de l'eau. Nous avons observé la qualité de l'eau avec une boîte loupe : nous avons recueilli de l'eau et regardé sa couleur pour savoir si elle était en bonne santé. Nous avons aussi cueilli des feuilles et nous les avons dessinées. »

« Avec Goulven, d'abord, on a touché à l'aveugle des éléments naturels qui étaient dans une longue boîte et on devait les retrouver sur les berges du Breuil.

Ensuite, on a étudié le cycle de vie de la grenouille en manipulant des figurines.

Après, on a pêché avec des épuisettes des larves de demoiselles, des petits crustacés (comme les gammares) et un petit poisson. On les a mis dans un aquarium pour les observer (avec une boîte-loupe) et les étudier grâce à des planches pour les identifier.

On a appris plein de choses et c'était très chouette ! »

LES CP, CE1, CE1-CE2

Projet Jardin

À l'école Paul Louis Courier, les élèves des classes de CP, CE1 et CE1-CE2 se sont lancés dans un projet de jardinage.

Les enfants ont d'abord observé une graine de haricot et ont distingué les trois parties qui la composent : la plantule (ou germe), le tégument (l'enveloppe) et deux cotylédons (réserves de nourriture). Puis ils se sont interrogés sur les conditions nécessaires pour faire germer une graine. L'étape suivante consistait à mettre en application leurs observations et leurs expériences.

Ils ont pour cela retroussé leurs manches et commencé par désherber les bacs du jardin de l'école. Ils ont fourni des efforts pour arracher à la main les mauvaises herbes qui pouvaient parfois avoir des racines profondément enterrées.

Pour finir, les élèves ont semé différentes graines de fleurs et de légumes pour avoir le plaisir d'observer leur évolution complète à l'école.



JT spécial culture déconfinée

Avec la danse, les écoliers renouent avec l'art vivant

Nos classes de CP, CE1 et CE1-CE2 ont été filmées par TV TOURS pour leur projet danse, allez découvrir ce JT spécial à l'aide du lien ci-dessous.

<https://www.tvtours.fr/emission/12/les-focus-de-la-semaine?idv=x817tua#x817tua>

Et la Nouvelle République n'a encore pas manqué de mettre à l'honneur les projets de nos enfants à l'école :



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Les nouvelles actions

Pour l'année scolaire 2020-2021, les nouveaux membres du Conseil municipal des Jeunes ont été élus, le 5 novembre dernier, au sein des deux classes de CM1, dans le respect de la parité et de la représentativité de chacune d'elles, venant ainsi compléter les jeunes conseillers de CM2 qui poursuivent leur mandat jusqu'à la fin de leur cursus élémentaire. Ainsi, 8 filles et 8 garçons composent le nouveau Conseil municipal des Jeunes qui a été officiellement installé le 23 novembre 2020 à la salle des fêtes par Madame le Maire Sylvie Pointreau, en présence de quelques représentants des affaires scolaires et du corps enseignant.

Après un tour de table permettant aux candidats d'exposer leurs motivations, a eu lieu l'élection du Maire et de ses trois adjoints selon le scrutin à bulletins secrets. Sur les 10 élèves se présentant pour être le nouveau Maire, Léo Clément a remporté les suffrages à 9 voix contre 7 au 2^e tour de scrutin, succédant à Maël Bertoux. Puis ont été élus Pauline Bousseau 1^{re} adjointe avec 12 voix, Valentin Boucheron 2^e adjoint avec 11 voix et Émie Mangeant 3^e adjointe avec 12 voix, chacun au premier tour de scrutin.

Vivement félicités, les nouveaux élus ont revêtu leur écharpe tricolore et Mme Sabine Tessier, adjointe au Maire en charge des affaires scolaires, a terminé la séance en annonçant la mise en place de trois commissions dans les thèmes des actions à mener durant cette année scolaire (climat scolaire, développement durable et liens transgénérationnels), en tenant compte du budget alloué... et de la situation sanitaire.



CE QU'ON PEUT METTRE DANS LES MALLS :

Produits alimentaires :

- Conserves
- Pâtes, biscottes bien emballées, gâteaux secs
- Légumes et fruits du jardin si pas trop mûrs
- Nourriture pour chiens en conserve

Hygiène :

- Coton, lingettes, flacons en plastique avec eau de toilette si emballage neuf, couches emballées, brosses et barrettes à cheveux,

Vêtements :

- Layette, enfant et adulte en fonction de la saison, casquettes, chapeau, foulard, écharpe.

Chaussures si en bon état

Culture :

- Livres et petits jouets en bon état

CE QU'IL NE FAUT PAS DEPOSER :

- alcool sous toutes ses formes
- bouteilles en verre
- denrées périssables : produits frais (yaourts, viande, fromage, poisson...)
- vêtements trop encombrants (manteaux par exemple)
- produits électroniques (téléphones, tablettes, etc.)

PROJET JEUNESSE

La municipalité et ses partenaires se bougent pour la jeunesse !



Plusieurs réunions ont eu lieu ces dernières semaines pour permettre aux jeunes de Cinq-Mars de mieux se retrouver à l'avenir, mieux se divertir. Plusieurs réflexions sont en cours dont un projet beach/plage/volley proposé par l'ALSH qui pourrait être installé durant l'été près du plateau sportif.

De même, une réunion est prévue fin juin avec les clubs sportifs de Cinq-Mars et Langeais afin de relancer le jumelage du canton Langeais/Eppstein. Jose Hernandez, champion olympique de hand-ball (sport officiel en Allemagne) et nouveau responsable des jeunes au centre social de la Douve nous fera l'honneur de sa présence.

Tous les animateurs de la commune ont été formés au harcèlement par Sabine Tessier, ancienne référente départementale climat scolaire au sein de l'Education nationale et aujourd'hui adjointe à la jeunesse. Enfin, une commission goûter a été créée avec des responsables de parents d'élèves, des animateurs et des élus de Cinq-Mars pour

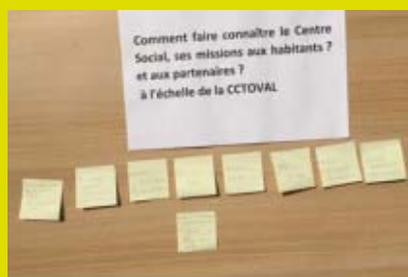
harmoniser et équilibrer sainement les goûters des enfants, tant sur le temps scolaire que périscolaire.



INFORMATIONS

Sabine Tessier
 Adjointe en charge des affaires scolaire
 Tél. 02 47 96 20 30

**Fermeture
annuelle
de l'accueil
du Centre Social**
du lundi 9 août
au lundi 22 août
2021



**PLUSIEURS ENQUÊTES
POUR RÉCOLTER DES DONNÉES
DITES "CHAUDES"
(DONNÉES QUALITATIVES) :**

- À destination des partenaires :
 - 52 réponses des associations,
 - 16 réponses des structures petite enfance/enfance/jeunesse de la CCTOVAL,
 - 8 réponses des municipalités.
- À destination des habitants :
 - 433 retours de questionnaires "habitants" à l'échelle communautaire
- 4 comités techniques avec les partenaires institutionnels et associatifs :
 - 40 participants au total
 - 1 Comité de pilotage où les 28 communes ont été invitées et associées à la démarche



LE CENTRE SOCIAL DE LA DOUVE

Le renouvellement de notre projet social 2022/2025

Dans le cadre du futur projet social 2022/2025, la CCTOVAL a missionné le Centre Social de la Douve pour réaliser un diagnostic de territoire à l'échelle de la communauté de communes TOVAL ainsi que le projet social qui en découle. Une enquête à destination des habitants, des associations ainsi que des rencontres avec les partenaires institutionnels et associatifs afin de recenser les forces et les faiblesses de chaque bassin de vie pour co-construire ensemble le futur projet social de demain. Des groupes de travail ont permis de débiter

un maillage partenarial avec les habitants, les partenaires dont l'objectif est de faciliter les échanges dans une démarche de co-construction. Les orientations du futur projet 2022/2025 social ont été décidées en Comité de pilotage en présence des différentes communes de la CCTOVAL et de la CAF 37, le 13/04/2021.

Le pré projet doit être rendu à la CAF en juin 2021 et le projet en décembre 2021 afin de renouveler notre agrément pour les 4 années à venir.

Mise en place d'un portail familles pour les adhérents du Centre Social

Depuis un an, les administrateurs et les salariés du Centre Social de la Douve travaillent conjointement avec les représentants des parents d'élèves sur la dématérialisation de nos services et la mise à jour des règlements intérieurs. L'objectif principal étant de faciliter la vie quotidienne de nos adhérents afin d'être au plus près de leurs demandes et de leurs besoins. Ce nouveau portail famille sera gratuit et accessible dès le lancement des inscriptions pour les vacances d'été 2021, depuis le lundi 17 mai 2021. Celui-ci facilitera toutes les démarches administratives, effectuer les paiements en ligne et gérer les inscriptions concernant les accueils périscolaires du matin et du soir, des mercredis,

des vacances scolaires concernant l'enfance et la jeunesse et pour les actions proposées par le Pôle Familles et Habitants.

Pour accéder au portail famille, vous pouvez suivre à l'adresse suivante : **www.centre-social-douve.portail-defi.net** ou retrouver facilement l'accès à la page dédiée via notre site internet :

centresocialdeladouve.fr

ce qui permettra aux adhérents de créer leur espace personnel.

Un mail de validation sera envoyé une fois le dossier validé par le service administratif du Centre Social.



Une année 2021 riche en termes d'échanges, de rencontres et de partages à l'échelle communautaire avec les professionnels du Centre Social de la Douve et les acteurs du territoire.

LES VACANCES D'ÉTÉ - SECTEUR ENFANT DE CINQ-MARS-LA-PILE

Ouverture de l'accueil de loisirs pour les vacances d'été du mercredi 7 juillet au 31 août avec une semaine de fermeture du 10 au 14 août (un accueil sera possible sur la Citadelle à Langeais pour les Cinq-marsiens).

Pôle familles/habitants

Pendant Juillet/Août, la référente famille vous propose plusieurs sorties et activités comme la fabrication de produits cosmétiques naturels, sortie à la réserve de la Haute Touche, Acrobranche, sortie au vélorail.... N'hésitez pas

à suivre notre page Facebook Centre Social de la Douve et à vous rendre sur notre site Internet pour connaître toute la programmation estivale de Juillet/Août à destination des habitants de Cinq-Mars-la-Pile.

INFORMATIONS

Programme disponible sur le site centresocialdeladouve.fr

Pôle jeunesse de Cinq-Mars-la-Pile

Le secteur Jeune du Centre Social de la Douve est entré dans une nouvelle dynamique, avec une équipe complètement renouvelée depuis mi-janvier !

Arrivé depuis début novembre au sein de l'équipe du Centre Social, José Hernandez Pola est désormais en charge des secteurs des 11-17 ans, et notamment référent du Point Information Jeunesse.

D'origine cubaine, ancien sportif de haut niveau et athlète olympique de handball... José lance cette fois non pas une balle mais bien une perche à tous les jeunes du territoire, avec le même enthousiasme et l'énergie qui le caractérisent, pour les rencontrer et échanger avec eux sur les activités et projets qu'ils souhaiteront mettre en place.

Il est accompagné depuis le début de l'année de 2 animateurs : Margaux Parent, une animatrice qui a une passion pour le théâtre et les animaux. Elle nous vient tout juste de la Société Protectrice des Animaux (SPA) de Luynes, avec une jovialité débordante ! Et Antoine Bleucia, un ancien du secteur enfance bien connu des jeunes du territoire de Cinq-Mars-la-Pile, qui aime le contact avec les jeunes sur le terrain mais aussi les réseaux sociaux (Instagram, Facebook et Discord) !

S'appuyer sur des activités de loisirs, sportives, culturelles, artistiques et théâtrales comme levier



Le secteur Jeune du Centre Social de la Douve est entré dans une nouvelle dynamique, avec une équipe complètement renouvelée depuis mi-janvier !

pour stimuler et accompagner l'autonomie des jeunes et leur créativité. Être à leur côtés pour les aider à dessiner leur parcours. C'est la route que souhaite tracer cette nouvelle équipe du Secteur Jeunesse sur la commune de Cinq Mars la Pile en lien avec les élus qui sont très à l'écoute et réactifs à leurs propositions ! L'objectif dans la période : ne laisser aucun jeune sur le bord

de la route et donner un nouveau visage à l'accueil des jeunes sur la commune.

L'équipe vous attend les mercredis et samedis, de 14h à 18h dans le nouvel espace mis à disposition par la Mairie au Gymnase communal de Cinq Mars la Pile. RV aussi pendant les vacances scolaires pour voir les propositions de l'équipe d'animation ! Le Point Information Jeunesse (PIJ) reste lui aussi ouvert à Langeais du mardi au samedi, voir les horaires sur le Facebook @espacejeunedeladouve

Par ailleurs, deux projets viennent de voir le jour et se dérouleront en 2021 : un projet autour des discriminations et des inégalités avec le Collège de Langeais et le Planning Familial 37, et un second avec le Collectif Cycliste 37 autour de l'inclusion au travers du vélo pour découvrir le patrimoine local et notre territoire.

**Au grand plaisir de vous rencontrer !
L'équipe du Secteur Jeunesse**



INFORMATIONS

Centre Social de La Douve
4 place de la Douve - 37130 Langeais
Tél. 02 47 96 54 88

REPRISE

Ouverture de la saison culturelle 2021



Le premier concert de la saison a eu lieu le dimanche 6 juin en l'église de Cinq Mars la Pile. Le trio Musica Barocca accompagné d'un

groupe de chanteurs de Chevarnay a interprété des œuvres baroques des 17 et 18^e siècle. Une belle ouverture de la saison culturelle 2021 après cette période particulière.

THÉÂTRE DE L'ANTE

Cabaret sous les étoiles

Ce soir on sort... Chez Arthur !

Été 2021, Le Théâtre de l'Ante retrouve les routes de **Touraine**, pour un **Cabaret sous les étoiles**...

La tournée de l'été 2020 devait être celle du **vingt-cinquième anniversaire** ! Et vint le Covid... Tout s'est arrêté

Les rencontres avec un **public fidèle** et renouvelé. Les mois de répétitions et les deux mois de représentations... suspendus un jour de mars 2020...

Alors à quelques semaines de **l'été**, le **théâtre de l'Ante** est heureux d'annoncer qu'il reprend la route cet été avec un **nouveau spectacle**: **Che: Arthur, Cabaret du temps retrouvé**.

Partout et en tout temps, le **Cabaret** a été le lieu de la marge et de l'invention. Partout le **Cabaret** est né sur des ruines ou des friches, sur des endroits délaissés, ou sur des lieux de **renouveau**.

Chez Arthur sera le temps retrouvé du spectacle, le temps des moments partagés, le temps du plaisir de **jouer** et de **chanter**.

Et pour le public le **plaisir simple de sortir le soir**, de l'attente de voir les lumières de la scène se confondre avec le **ciel étoilé**, pour que le spectacle commence et recommence.

Avec le soutien renouvelé du **Conseil départemental de la Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire** et des **communes partenaires**, dès le **30 juin** et jusqu'au **21 Août**, au cœur des **villes** et des **villages**, le théâtre revivra pour **33 représentations**. Le calendrier complet sera bientôt disponible et les modalités de réservations et de représentation s'adapteront au strict respect des mesures sanitaires qui seront alors en vigueur.

Tous les renseignements au **02 47 38 64 64** | theatredeante@wanadoo.fr

Save the date 21h30 :

- Langeais : 30 juin et 28 Juillet
- Cinq-Mars-la-Pile : 2 juillet
- Bourgueil : 15 juillet
- Château-la-Vallière : 5 août

Plein Tarif 15€
Tarif Réduit 12€
8 -14 ans 10€





Nouveau

Merci à tous de suivre l'actualité municipale et n'hésitez pas à utiliser Messenger pour communiquer avec nous.

www.facebook.com/cinqmarslapile

Vous pouvez aussi continuer à consulter sur le site officiel de la Mairie :

www.cinq-mars-la-pile.fr

La newsletter de Cinq-Mars-la-Pile

Inscrivez-vous à la newsletter sur le site www.cinq-mars-la-pile.fr afin de recevoir par mail un rappel des actualités les plus importantes du mois. Rubrique Newsletter.



INFO

Je suis nouvel habitant ou je déménage ?

Alors je préviens la Mairie et/ou j'effectue le changement sur www.service-public.fr

DEVELOPPEMENT DURABLE

Recyclons nos masques

La municipalité a fait appel à la société Versoo pour le recyclage des masques usagés de ses administrés. Cette entreprise propose des formules comprenant des containers « sanitaires » spécifiques pour collecter les masques sur toute la France métropolitaine, l'enlèvement en transport optimisé (pour limiter l'impact carbone) et le recyclage grâce à un process spécialement adapté.

Les masques sont transformés en nouvelles matières premières de polypropylène pour produire des objets en plastique. Les barrettes métalliques retournent quant à elles dans le flux de recyclage dédié. Une étude est en cours pour les élastiques.

Versoo souhaite ainsi apporter une solution pertinente et efficace pour améliorer la préservation des ressources, lorsque l'utilisation du masque réutilisable n'est pas possible.

En espérant surtout que ces masques deviennent rapidement un mauvais souvenir !

INFORMATIONS

Retrouvez les containers dans le hall de la mairie, le hall de l'école primaire et nos agents ont leur propre container aux services techniques.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Tous responsables

Depuis quelques temps, il a été constaté une forte augmentation des excès de vitesse sur différents secteurs de notre commune. Si la plupart des infractions constatées restent d'ordre contraventionnel, d'autres infractions relèvent du délit routier.

De nombreux témoignages ont alerté les élus municipaux sur la vitesse très excessive de certaines motos et voitures qui roulent bien au-delà de la vitesse autorisée, mettant, de ce fait, en danger la vie de nos concitoyens, mais aussi celle des conducteurs fautifs.

La Municipalité, soucieuse de vous protéger, a souhaité faire le point sur la situation pour éviter que notre belle commune ne soit entachée d'un drama-



tique accident, aux conséquences irréparables. Afin de sensibiliser les auteurs de ces infractions et faire diminuer ces excès de vitesse, la Municipalité vous avise que des contrôles de vitesse seront effectués durant plusieurs semaines par les forces de l'ordre dans divers secteurs de la commune.

VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS LA LISTE DES POURSUITES QUE VOUS POUVEZ ENCOURIR :

- Excès de vitesse inférieur à 20 km/h (avec limitation supérieure à 50 km/h) hors agglomération
 - Amende forfaitaire de 68 euros minorée 45€
 - Retrait d'1 point sur permis de conduire
- Excès de vitesse inférieur à 20 km/h (avec limitation inférieure ou égale à 50 km/h) en agglomération
 - Amende forfaitaire de 135 euros minorée 90€
 - Retrait d'1 point sur permis de conduire
- Excès de vitesse égal ou supérieur à 20 km/h et inférieur à 30 km/h
 - Amende forfaitaire de 135 euros minorée 90€
 - Retrait de 2 points sur permis de conduire
- Excès de vitesse égal ou supérieur à 30 km/h et inférieur à 40 km/h
 - Amende forfaitaire de 135 euros minorée 90€
 - Retrait de 3 points sur permis de conduire
 - Suspension de 3 ans du permis de conduire maximum
- Excès de vitesse égal ou supérieur à 40 km/h et inférieur à 50 km/h
 - Amende forfaitaire de 135 euros minorée 90€
 - Retrait de 4 points sur permis de conduire
 - Suspension de 3 ans du permis de conduire maximum
- Excès de vitesse supérieur ou égal à 50 km/h
 - Amende forfaitaire de 1 500 euros maximum
 - Retrait de 6 points sur permis de conduire
 - Suspension de 3 ans du permis de conduire maximum (sans sursis ni « permis blanc »)
 - Confiscation obligatoire du véhicule en cas de récidive
- Récidive d'excès de vitesse supérieur ou égal à 50 km/h
 - Amende forfaitaire de 3 750 euros maximum
 - Retrait de 6 points sur permis de conduire
 - Suspension de 3 ans de permis de conduire maximum (sans sursis ni « permis blanc »)
 - Immobilisation ou confiscation du véhicule - Peine de prison de 3 mois maximum

Soyez sûrs que notre principale motivation n'est pas la répression mais la prévention, pour que notre commune soit un exemple de respect des consignes du bien vivre ensemble.

11 000 litres d'eau de pluie récupérées

UN PETIT GESTE POUR L'EAU,

Un grand pas pour l'écologie

La municipalité avec la collaboration des agents a installé des récupérateurs d'eaux pluviales aux services techniques, pour l'arrosage des fleurs cet été.

Trois citernes ont été mises en place (une de 6 000 litres, une de 4 000 litres et une de 1 000 litres) soit un total de 11 000 litres d'eau de pluie (11 m³).

Nous poursuivrons ce genre d'installation afin d'économiser la ressource en eau sur notre commune.



Une des citernes installée aux services techniques

CIVILITÉ

L'été est là, pensez à vos voisins !

Les particuliers doivent respecter des horaires précis quand ils souhaitent passer la tondeuse et utiliser tout autre matériel de jardinage ou de bricolage. Le bruit d'engin, répété de jardin en jardin, est parfois objet d'agacement.

Pour éviter les conflits, mieux vaut respecter les horaires autorisés dans l'article 3 de l'arrêté préfectoral du 29 avril 2013 et utiliser un matériel le plus discret possible.

Ainsi, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses... dont le bruit particulier est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :



- les jours ouvrables, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- le samedi, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- le dimanche et les jours fériés, de 10 h à 12 h.

RESPECT

Obligation de taille et d'élagage des propriétaires riverains

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public. D'autre part, tout propriétaire doit couper les branches qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin. Le voisin n'a pas le droit d'élaguer les branches lui-même. En revanche, il a la faculté d'exiger que cet élagage

soit effectué même si le dépassement des branches a été toléré pendant plus de trente ans. Vous pouvez exiger cet élagage, même si cette opération risque de faire mourir l'arbre. Contrairement aux branches, vous avez le droit de couper les racines des arbres voisins qui empiètent sur votre terrain. En cas de dommages subis par votre fonds, le voisin peut être tenu pour responsable. Si ce sont les branches d'un arbre fruitier qui avancent sur la propriété contiguë, le voisin n'est pas autorisé à cueillir les fruits, mais s'ils tombent par terre, il peut les ramasser.

Rappel des contraventions

INFRACTIONS	SANCTIONS POSSIBLES
Conteneurs ou bacs à ordures ménagères laissés en permanence dans la rue	Amende de 750 € maximum
Non élagage des arbres ou des haies	Amende de 500 € maximum plus paiement des travaux cadre exécution d'office
Brûlage des déchets ménagers, verts et de matériaux divers	Amende de 450 € maximum
Bruits de voisinage générés en dehors des horaires prévus	Amende de 68 € majorée 180 € si paiement hors délais (après 45 jours)
Arrêts et stationnements très gênants sur les passages piétons, les trottoirs, les places pour personnes handicapées ou les pistes cyclables	Amende de 135 € majorée 375 € si paiement hors délais (après 45 jours) : immobilisation et mise en fourrière du véhicule possible
Déjections canines non ramassées par le détenteur de l'animal	2 alternatives : - infraction relevée par l'arrêté municipal : amende dont le montant est fixé par l'arrêté - infraction relevée du code pénal : amende de 450 € maximum



PARTICIPATION CITOYENNE

DEVENIR ACTEUR DE SA SÉCURITÉ

C'EST QUOI ?

Appelée auparavant Voisins vigilants, elle se nomme maintenant "Participation Citoyenne". C'est un dispositif officiel simple, efficace et gratuit qui permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités d'un quartier ou d'une commune. Des référents citoyens sont choisis par le maire, sur volontariat, pour faire le relais entre les habitants du quartier et la brigade de gendarmerie locale.

LES ACTEURS DU DISPOSITIF

Le Maire est le pivot du dispositif, il signe un protocole avec le préfet et le commandant de groupement de gendarmerie territorialement compétent. D'une durée de 3 ans, renouvelable par tacite reconduction, il détermine les modalités pratiques de mise en œuvre, d'évaluation et de contrôle du dispositif. Il anime ce dispositif et met en place une signalétique spécifique « participation citoyenne ».

LES CITOYENS RÉFÉRENTS

Ils sont choisis par le maire sur la base du volontariat, de la disponibilité et du bénévolat. Ils alertent la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins. Ils relaient les conseils et messages de prévention de la gendarmerie auprès des autres habitants du quartier. La participation à ce dispositif ne leur confère pas de prérogatives de puissance publique. Les citoyens référents ne doivent donc en aucun cas procéder par eux-mêmes ou être intégrés à des dispositifs de surveillance du quartier ou de la commune.

LA GENDARMERIE

Le responsable de la gendarmerie locale désigne un gendarme référent pour entretenir un contact régulier avec les citoyens référents : recueil des informations, dispense de conseils et diffusion des messages de prévention aux fins d'information de la population. Une réunion publique annuelle est organisée par le maire et le responsable local de la gendarmerie pour présenter le bilan du dispositif.

INFORMATIONS

Didier Thémé - Adjoint au Maire
en charge de la tranquillité publique
Tél. 02.47.96.20.30



Cette nouvelle chronique paraît pour la seconde fois et elle remporte un vif succès auprès de nos entrepreneurs. Merci à eux pour leur temps et leur participation à notre vie communale.

Alain CHEVALIER

Charpentier-Couvreur, a reçu Alain BASTIÉ, conseiller municipal

Alain CHEVALIER a commencé son activité de charpente/couverture/ramonage/démoussage/isolation et pose de fenêtre de toit Vélux, au début de l'année 2008. Il a la certification ECO Artisan RGE (artisan qualifié dans l'amélioration du confort et de la performance énergétique du logement). Son entreprise a subi un arrêt complet d'activité pendant un mois l'année dernière suite au confinement dû à la crise sanitaire. Le travail a repris sans trop de souci, mais



comme tout travail en extérieur, la météo a son rôle à jouer.

Avec trois ouvriers et un apprenti, Alain CHEVALIER opère localement sur un rayon d'environ 15 km.

Une ombre au tableau : l'approvisionnement en matériaux tels que le bois subit des retards et cela se répercute sur le calendrier des chantiers.



David SICLET

T.I.M Tôlerie Industrielle Métallerie, a reçu Solène VELUDO-PLOQUIN, adjointe en charge de la communication

Le dirigeant de l'entreprise Tôlerie Industrielle Métallerie (TIM), David Siclet, réalise avec son équipe des travaux de tuyauterie, tôlerie, chaudronnerie comme de serrurerie métallerie et découpe laser... Avec autant de variétés dans ses réalisations (portails, ferrures, poteaux de tennis, canalisations...) que dans sa clientèle.

Quel est votre ressenti sur ce début d'année ?

Pour nous l'activité est correcte parce que nous avons la chance d'avoir un métier où il y a toujours plus que ce qu'on peut faire. Cependant, nous faisons face actuellement à un problème de taille car le prix de la matière première a été multiplié par 4.

On aurait pu penser qu'avec le reprise de l'économie nous pourrions faire face mais les marchés sont perturbés, nous sommes aussi en pénurie de personnel « À bon entendeur » Tim recrute ! nous peinons donc à satisfaire toute les demandes. Par contre, pendant toute la période de confinement l'activité a malgré tout continué et nous remercions d'ailleurs nos clients qui nous font confiance et croient en nous.

Avez-vous des projets à venir ?

Pas de gros projet en vue, le seul objectif est de se maintenir à flot et satisfaire au mieux la demande de nos clients.

TIM RECRUTE : Contactez le 02 47 96 31 30

Chez Kiki

Bar-Restaurant, a reçu Annie MALHOREAU, conseillère municipale

Quel est votre ressenti sur ce début d'année ?

Ce début d'année est dans la continuité de 2020, la période est compliquée, nous manquons cruellement de contact humain et d'échange. Mais nous avons la chance d'être soutenus par nos clients qui prennent régulièrement des plats à emporter.

Avez-vous des projets à venir ?

Nous avons hâte de rouvrir à des horaires corrects et accueillir nos clients, retrouver la convivialité de notre restaurant, une vie normale. La vie d'avant avec les concerts, les soirées à thème et les clients nous a



beaucoup manqué et nous espérons vivement pouvoir remettre au goût du jour tous ces événements.

Pour nos projets, nous souhaitons continuer les plats préparés à emporter pour le midi ainsi que les burgers et à partir du 9 juin la vente des pizzas et burgers le soir.

Pour finir, nous souhaitons remercier toutes les personnes qui nous ont soutenus pendant cette longue année fastidieuse. Encore une fois merci de votre soutien sans faille.

GUIDE PRATIQUE 2021

Vous êtes artisans, commerçants ou entrepreneurs et vous n'apparaissez pas sur notre guide pratique 2020... Contactez-nous par mail cinq.mars.la.pile@orange.fr



Susana Cruz

Photographe de famille Lifestyle

Vous souvenez-vous ? Susana avait créé sa micro-entreprise « Zan' Photographie » en 2016. Après une expatriation en Nouvelle Calédonie, c'est de nouveau dans la commune de Cinq-Mars-la-Pile que Susana a décidé de se réinstaller. Elle reprend désormais son activité de photographe sous le nom de « Susana Cruz ». Ces dernières années l'ont poussé à se diriger un peu plus vers la photographie Lifestyle. Mais qu'est-ce que c'est ?

Susana vous photographie dans votre environnement naturel et raconte votre histoire en image. Les séances peuvent avoir lieu à votre domicile ou bien en extérieur lors d'une balade. Un moment passé ensemble, vous serez photographiés en train de vivre, tout simplement. Mais vous pouvez aussi prévoir une activité. Susana tournera autour de vous sans vraiment intervenir.

Sa priorité : capter vos émotions, de la complicité, des rires, des échanges de regards, ou simplement avoir de beaux portraits de vous.



« J'aime pratiquer la photographie lifestyle parce que j'aime contribuer à votre patrimoine familial. Créer des images de votre vie telle qu'elle est, en vous sublimant, et en apportant ma touche artistique et naturelle.

Venez découvrir mon univers sur mon site : www.susanacruz.fr

et contactez moi pour me raconter vos projets : susanacruz.photographe@gmail.com ».

Naissances

Bienvenue à tous ces jeunes enfants et nos compliments aux parents

- **Courtin Gabin**, né le 18 septembre à Tours
- **Santos Orfao Francisca**, née le 9 octobre à Chambray-lès-Tours
- **Rousseau Ferreira Veiga Luna**, née le 2 janvier à Tours
- **Guidoux Milo**, né le 19 février à Saint-Benoît-la-Forêt
- **Demigné Loup**, né le 23 février à Chambray-lès-Tours
- **Chartier Léna**, née le 17 mars à Tours
- **Le Berre Riquelme Hélio**, né le 31 mars à Chambray-lès-Tours
- **Khanich Théa**, née le 10 avril à Chambray-lès-Tours
- **Jauffrion Swan**, né le 11 avril à Tours
- **Limet Emile**, né le 17 avril à Chambray-lès-Tours
- **Nunes Arrivé Olivia**, née le 20 avril à Saint-Benoît-la-Forêt
- **Baudouin Manon**, née le 21 avril à Tours
- **Leroy Lia**, née le 22 avril à Saint-Benoît-la-Forêt
- **Sergent Lise**, née le 4 mai à Chambray-lès-Tours
- **De Saint Loup Boivin Marceau**, né le 11 mai à Chambray-lès-Tours
- **Delhomme Lyséa**, née le 14 mai à Chambray-lès-Tours
- **Mureau Lenny**, né le 29 mai à Chambray-lès-Tours

Mariages

Nos félicitations et tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux

- **Canet Anthony et Benssaid Nozha**, le 27 mars
- **Corbic Anthony et Hespel Emilie**, le 10 avril
- **Couraud Michaël et Spath Mélanie**, le 17 avril
- **Pinto Raphaël et Beauflis Laetitia**, le 22 mai

Décès

Nos regrets pour celles et ceux qui nous ont quittés et notre sympathie aux familles en deuil

- **Benoît-Fouché Pascal**, décédé le 2 janvier à Cinq-Mars-la-Pile
- **Lechat Marie-Thérèse**, née Besnard, décédée le 5 janvier à Cinq-Mars-la-Pile
- **Galteau Alain**, décédé le 7 janvier à Tours
- **Martineau Michel**, décédé le 20 janvier à Chambray-lès-Tours
- **Hertau Monique, née Le Duff**, décédée le 4 février à Cinq-Mars-la-Pile
- **Malhoreau Jérémy**, décédé le 8 février à Cinq-Mars-la-Pile
- **Gachot Christian**, décédé le 10 février à Cinq-Mars-la-Pile
- **Fumoleau Jean**, décédé le 13 février à Tours
- **Faudry Victor**, décédé le 16 février à Tours
- **Moncuit Adrien**, décédé le 24 mars à Cinq-Mars-la-Pile
- **Ploquin Léon**, décédé le 28 mars à Tours
- **Chauveau Jacqueline, née Aujard**, décédée le 15 avril à Saint-Cyr-sur-Loire
- **Le Rouzic Simonne, née Le Dily**, décédée le 27 avril à Joué-lès-Tours
- **Carnet Colette**, décédée le 27 avril à Saint-Benoît-la-Forêt
- **Rose Andrée, née Desplanque**, décédée le 17 mai à Luynes
- **Lebled Jean**, décédé le 18 mai à Saint-Benoît-la-Forêt



Jardin des Bois Paysages

Paysagiste

Bertrand DESCHARLES a créé son entreprise sur notre commune début mars, spécialisé dans l'aménagement paysager, l'entretien des parcs, des cours et de jardins.

« Je suis un jardinier paysagiste dynamique et professionnel et je possède plusieurs années d'expérience dans le secteur de l'environnement. Je suis sensible à l'impact environnemental et je propose mes services avec une vraie dynamique professionnelle en respectant la biodiversité.

J'utilise des matériaux locaux et durables sans traitement nuisible pour l'environnement. Mon objectif est de vivre de ma passion mais également de faire changer nos habitudes de consommation. La réduction de produits plastifiés dans mes aménagements paysagers sera une de mes préoccupations. »



OFFICE DE TOURISME

Touraine Nature est prêt pour la saison !



UNE ÉQUIPE PARÉE, PLEINE DE PEPS, DE BONNE HUMEUR ET DE CONSEILS !

C'est une équipe impatiente qui vous accueille à l'Office de Tourisme à Langeais et Bourgueil pour vous guider vers les immanquables du territoire, vous proposer des découvertes de pépites méconnues ou vous renseigner sur l'agenda de l'été. Avec quelques semaines de décalage en raison du confinement, l'Office de Tourisme Touraine Nature a adapté ses équipes et ses horaires dès le mercredi 12 mai avec des plages horaires plus larges et des journées en continu pour proposer un service d'informations plus performant et personnalisé. L'équipe a été renforcée pour la saison avec l'arrivée de trois conseillères en séjour : Mélody, Clara et Alice.

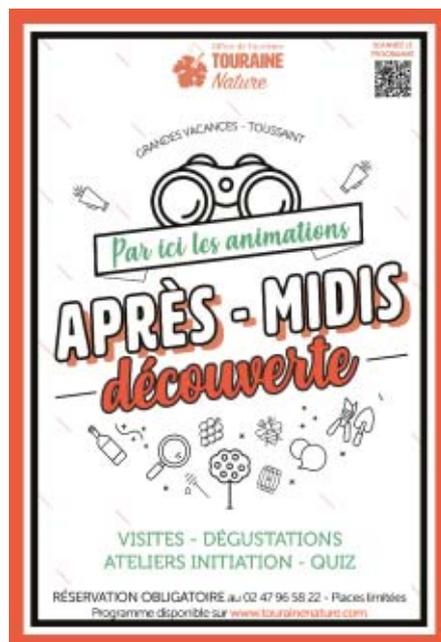
LES RENDEZ-VOUS QUI ONT ÉTÉ PLÉBISCITÉS PAR LE PUBLIC LORS DES PRÉCÉDENTES ÉDITIONS SERONT RECONDUITS.

- **Les visites guidées « Longez Langeais » et « Coup d'œil sur Bourgueil »** proposées par Isabelle, guide-conférencière, chaque mercredi des vacances d'été.
- **Les jeux de pistes** connectés de Bourgueil, Cinq-Mars-la-Pile et Langeais, téléchargeables sur le site internet www.tourainenature.com, restent bien entendu disponibles à tout moment et devraient être rejoints par de nouveaux parcours à l'automne.
- **Les soirées « 7 vins, 7 châteaux » et « 7 vins, 7 lieux insolites »** proposées par l'Office de Tourisme Touraine Nature et les 6 autres offices de tourisme de Touraine. De nouvelles expériences gourmandes qui conduisent les amateurs de goûts et de patrimoine dans 7 châteaux et dans 7 lieux surprenants du Val de Loire en les initiant aux secrets de nos AOC viticoles.
- **La Belle Affaire**, rendez-vous automnal dans les coulisses des entreprises locales, créé en 2019, sera également au calendrier. Toujours sur le même principe, les visites gratuites s'étaleront cette fois sur tout le mois d'octobre.

LES APRÈS-MIDIS DÉCOUVERTE

L'Office de Tourisme Touraine Nature a concocté une programmation composée de demi-journées à la rencontre des richesses de notre territoire pendant les vacances scolaires de printemps, été et automne.

Une visite ludique et interactive couplée d'une expérience mémorable : initiation, atelier, dégustation... Toucher, comprendre, voir, les 5 sens sont à l'honneur, pour les petits comme pour les plus grands. Tout le monde y trouvera son compte !



INFORMATIONS

Office de Tourisme Touraine Nature

À Langeais : 19 rue Thiers - 37130 Langeais - Tél. 02 47 96 58 22

À Bourgueil : 16 place de l'église - 37140 Bourgueil - Tél. 02 47 97 91 39

info@tourainenature.com - www.tourainenature.com

DU NOUVEAU ÉGALEMENT CÔTÉ BOUTIQUE...

En écho avec ses valeurs et ses préoccupations environnementales, la boutique de l'Office de Tourisme évolue et fait la part belle aux créations et gourmandises locales pour tous les budgets.

L'Office de Tourisme propose également des billets coupe-file et à tarifs très avantageux pour une trentaine de sites, zoos et activités de loisirs du Val de Loire. Ces offres seront prochainement également accessibles via un service de billetterie en ligne.

Enfin, afin de toujours proposer un accueil privilégié en Touraine Nature, l'Office de Tourisme propose cette année, en partenariat avec un prestataire local, de la location de linge de lit et linge de toilette sur réservation.

* L'OFFICE DE TOURISME TOURAIN NATURE VOUS ACCUEILLE :

À Bourgueil

- **Jusqu'à fin juin, puis en septembre :**

du lundi au vendredi de 9 h 30 à 18 h

et les samedis de 9 h 30 à 13 h 30

- **En juillet et août**

du lundi au samedi de 9 h 30 à 19 h

et les dimanches et jours fériés de 10 h à 13 h.

- **À partir d'octobre**

les mardis et samedis de 9 h 30 à 13 h

(ouverture exceptionnelle tous les matins pendant les vacances scolaires de la Toussaint).

À Langeais

- **Jusqu'à fin juin, puis en septembre :**

du lundi au vendredi de 9 h 30 à 18 h 30

et les samedis, dimanches et jours fériés de 9 h 30 à 13 h 30

- **En juillet et août**

du lundi au samedi de 9 h à 19 h

et les dimanches et jours fériés de 9 h 30 à 13 h 30.

- **À partir d'octobre**

du mardi au samedi de 9 h 30 à 13 h

Le site internet www.tourainenature.com, la page Facebook et le compte Instagram vous chuchotent tous ces bons plans et idées de visites et vous révèlent les coups de cœur de l'équipe ...



ÉCOLE DE MUSIQUE ET DANSE

Musica-Loire

L'école de musique se trouve à l'Espace In'ox - Langeais / Maison des associations - Cinq Mars La Pile.

Association loi 1901, école de musique et de danse intercommunale classée école centre, adhère à l'UDEA 37 et à la FFEA, agréée Jeunesse et sports, reconnue d'intérêt général.

Vous avez envie de chanter, de commencer un instrument (ou bien de le reprendre), de jouer dans un ensemble (orchestre à vent, percussions, cordes...), de danser (hiphop, contemporain, modern jazz), alors n'hésitez pas à rejoindre l'école Musica - Loire.

Quel que soit votre âge, enfant (à partir de 2 ans) ou adulte, vous serez accueillis et encadrés par une équipe de 20 professeurs diplômés.

Musica-Loire a pour vocation de former de bons amateurs et pour ceux qui le souhaitent, la formation permet une orientation professionnelle et prépare à des examens validés par le CRR de Tours.

- Cours collectifs et ensembles : éveil musical, éveil corporel, formation musicale, chorales (enfants, ados, adultes) orchestre d'harmonie, ensemble musique traditionnelle, danse contemporaine, danse hip-hop ou modern jazz.
- Cours individuels : accordéon, harpe celtique, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba, percussions, batterie,

piano (classique et jazz), violon, violoncelle, chant variété, guitare classique, guitare électrique et basse.

• La pratique collective constitue l'objectif prioritaire et des ensembles divers fonctionnent de façon permanente ou ponctuelle, en musique acoustique ou amplifiée.

De nombreuses manifestations (concerts, auditions, stages, fêtes) viennent ponctuer toute l'année.

Cotisation :

- Carte d'adhérent annuelle : 40€ (une seule par famille).
- Tarif des cours : varie en fonction du quotient familial et des activités choisies, possibilité d'un essai gratuit (éveil, danse, chorales et ensembles). Passeports loisirs jeunes et chèques vacances acceptés. (Règlement possible en 10 fois).
- Inscription : 1^{re} semaine de septembre (exclusivement sur rendez-vous), présence sur le Forum.

INFORMATIONS

Albane Bouteiller, Directrice
Dominique Douard, Présidente
Tél. 02 47 96 56 80
Ecole.musica-loire@orange.fr
Site: musicaloire.fr

BIBLIOTHÈQUE

La Pile de Livres

En cette période de crise sanitaire : la bibliothèque est ouverte avec les gestes barrières

Si vous avez des problèmes de santé ou d'impossibilité de vous déplacer momentanément et que vous désirez emprunter des livres, un portage de livres à domicile est possible. N'hésitez pas à nous appeler au 02 47 96 20 36.

Rappel des horaires : mardi de 16 h 30 à 17 h 30, mercredi de 15 h 15 à 17 h 15, vendredi de 16 h 30 à 17 h 30, samedi de 10 h à 12 h.

Nomade : plateforme numérique



La Pile de livres est adhérente à Nomade (plateforme numérique). Tout lecteur peut faire son inscription sur Nomade. Nomade permet d'accéder à un ensemble de ressources en ligne gratuites pour les inscrits des bibliothèques adhérentes. (31 personnes adhérentes à ce jour)

- Le film du mois : Joseph
- Le livre du mois : Oiseaux d'Europe
- Films vus par les lecteurs et les bénévoles de la Pile de Livres : Les Apparences, Adieu les cons, Antoinette dans les Cévennes, Belle-fille...

Malgré le contexte sanitaire, des acquisitions ont été faites auprès de la FNAC, Largevision, Noir édition, livres et papiers et les éditions DIPLODOCUS (livres pour enfants). Venez les découvrir !

Nos soirées lecture du vendredi sont reportées à la mi-septembre. Nous vous tiendrons informés des dates retenues.

Nous remercions toutes les personnes pour leur don de livres (seuls les livres en bon état et récents seront mis en rayon).

MUSIQUE

Mars Protocole

Hello les Cinq Marsiens, Nous profitons de ce petit bout de page dans le Trait d'Union pour vous dire que nous sommes toujours présents et prêts à vibrer ensemble, en musique, pour vos événements publics ou privés.



On a hâte de vous retrouver, de balayer 2020 d'un souffle de sax, d'emplir vos oreilles d'harmonies vocales, de vous faire chanter sur les accords de guitare ou encore de vibrer sur le son de la basse...

En bref, d'égayer 2021 de notre Mars Power !



Les coups de cœur

des bénévoles et des lecteurs de la bibliothèque



- La fille du train**
Paula Hawkins
- Le cri**
Nicolas Beuglet
- Une femme entre deux mondes**
Marina Carrère d'Encausse

Les enfants sont rois
Delphine de Vigan

- La fille de 3e B**
Christian Grenier
- La petite boulangerie du bout du monde**
Jenny Colgan



Les JSP recrutent

L'école des jeunes sapeurs-pompiers de Langeais recrute des jeunes âgés de 12 ans révolus et de 15 ans maximum au 1^{er} septembre 2021.

INFORMATIONS

Nous sommes à votre disposition pour plus de renseignements et pour postuler : jsp.langeais@gmail.com

TENNIS

Le Tennis Club rebondit !

Comme toutes les associations sportives, le Tennis Club de Cinq-Mars-la-Pile a été touché de plein fouet par la crise sanitaire. Les restrictions ont suspendu toute activité tennistique pendant de longs mois. Mais le club a su rebondir, dès le mois de mars, les entraînements ont pu reprendre en extérieur tout en respectant le couvre-feu et le protocole établi par la Fédération Française de Tennis. Pour continuer dans cette dynamique, sous l'impulsion de notre entraîneur Cyril Flatin, le club a proposé 2 stages de tennis « JEUNES » pendant les vacances d'hiver et de printemps. Une quarantaine de jeunes licenciés se sont donc retrouvés sur les courts, pour améliorer leurs services, coups droits et volées. Que ça fait du bien de voir nos jeunes, motivés et heureux ! Nous croisons les doigts pour que la saison prochaine soit celle du retour à la normale.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre dès la saison prochaine !



CINQ MARS INITIATIVES

1^{re} exposition virtuelle du salon des peintres



Jacques Arnaud avec son tableau « Nationale » et Martine Frappart avec son tableau « Francisco ».

Si la 26^e édition n'a pas pu se faire en 2020 compte-tenu de la situation sanitaire, notre exposition peinture qui se déroule traditionnellement en mars est devenue virtuelle cette année pour la première fois.

Suite à la création et au développement de notre site internet par Michel Lebrun, nouveau membre de notre association (trésorier adjoint), mis en ligne en mars dernier, l'idée de proposer une exposition virtuelle en 2021 est venue de Geneviève Gouzy, membre de notre association et organisatrice de cet événement.

Après les invitations lancées auprès des artistes, avec un maximum de deux tableaux par peintre, une cinquantaine d'entre eux ont répondu présents et 100 tableaux ont été mis en ligne sur le site de l'association

www.cinq-mars-initiatives.fr

avec les détails de l'œuvre et sur l'artiste avec lequel le public peut prendre contact. Cela a été possible grâce à Michel Lebrun qui a donné beaucoup de son temps pour offrir cette

exposition au public et tous les membres de notre association le remercient pour son excellent travail. Pour cette édition, seulement deux prix ont été attribués car il était trop compliqué de mettre en place les votes du public et pour le jeune public.

Le prix de la ville de Cinq-Mars-la-Pile a été attribué à Monsieur Jacques Arnaud pour son œuvre « Nationale ! » et le prix du Conseil Départemental représenté par Monsieur Jean-Marie Carles a été attribué à Madame Martine Frappart pour son œuvre « Francisco ».

Cette cérémonie s'est déroulée le 28 mai en petit comité dans la salle du conseil municipal de la mairie pour respecter les règles de distanciation.

Plus de 900 personnes sont déjà venues visiter l'exposition virtuelle de peinture qui est déjà un vrai succès et qu'il sera possible de voir jusqu'à la prochaine édition en mars 2022 en espérant se revoir à la salle des fêtes selon le souhait de notre président Johnny Fergeau !



BONNE HUMEUR

Comité des fêtes

Après cette longue pause, le comité des fêtes est toujours présent pour continuer à vous divertir. Dans l'espoir de jours meilleurs, nos 2 prochaines manifestations seront : La soirée années 80 le 6 novembre 2021 et la Soirée du Nouvel An. Nous espérons vous revoir très vite.

LES ARTS CRÉATIFS

Toujours sur le pont

Les confinements et déconfinements se succèdent et l'activité de notre association est toujours au point mort. C'est une année blanche et nous espérons que les activités pourront reprendre en septembre.

Nous avons quand même travaillé mais chacune dans notre coin, notamment la confection de petits carrés de laine au tricot et au crochet pour l'association « tricote un sourire » de Rouen et des manchons sensoriels pour nos anciens. Etiennette, l'animatrice cartonnage a profité du confinement pour réaliser les futurs projets proposés à la rentrée.

Nous souhaitons vivement nous retrouver dans nos différents ateliers. Les contacts nous manquent beaucoup.

À la demande de la mairie, nous avons communiqué les jours et heures de nos ateliers pour la rentrée et nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture d'un atelier peinture et peut-être modelage, animé par Emmanuelle. Cet atelier se tiendra un samedi par mois de 14h30 à 17h30, au prix de 15 € par cours. Chacun devra apporter son matériel.

Le scrapbooking encadré par Christelle se tiendra un vendredi par mois en journée et le soir.

Nos grilles horaires sont soumises à l'approbation de la mairie et peuvent être modifiées en fonction de l'évolution sanitaire.

PROJET DE GRILLE HORAIRE TRANSMIS À LA MAIRIE POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE, SANS CONTRAINTES D'HORAIRES ET D'EFFECTIFS :

- Cartonnage : 1 à 2 lundis par mois de 10h à 16h
- Tricot : 2 lundis par mois de 19h30 à 21h30
- Vitrites : 2 mercredis par mois de 10h à 16h
- Scrapbooking : 1 vendredi par mois de 14h à 17h et de 19h30 à 22h30
- Patchwork : tous les jeudis de 13h30 à 19h
- Couture : tous les jeudis de 19h à 22h
- Scrapbooking libre : 2 vendredis par mois de 10h à 17h
- Art floral : 1 jeudi et 1 vendredi par mois en salle expo de 19h à 21h
- Mosaïque : 1 samedi par mois de 9h30 à 12h30
- Arts plastiques : 1 samedi par mois de 14h30 à 17h30

Il n'y a cours qu'exceptionnellement pendant les vacances scolaires.



RANDONNÉE

Le calendrier de la Pile en Marche

Après avoir marché dans les jardins ou en tout petit comité pendant un peu plus d'un an, la Pile en Marche propose son calendrier de sorties en groupe, avec le souhait que tout soit possible...

- Dimanche 10 octobre : rando automnale sur les sentiers de Cinq-Mars, départ à 9h du camping.

- Dimanche 14 novembre : rando découverte à Lignières-de-Touraine, départ à 9h, place de la mairie.

Pour ces randonnées une participation de deux euros sera demandée.

- Samedi 4 décembre, à 14h dans le cadre du Téléthon. Le lieu de départ et l'organisation seront donnés au cours du mois précédent.

La participation des randonneurs, sur une base de cinq euros, sera entièrement reversée au profit du Téléthon.

- Dimanche 9 janvier : rando des galettes, départ à 14h de la salle des fêtes de Cinq-Mars.

La participation sera de cinq euros, dégustation de galettes à l'arrivée.

Nathalie continue d'accueillir des marcheurs nordiques le samedi matin.

À partir du mois de septembre, un adhérent de la Pile en Marche va participer à la formation du brevet « animateur de Marche Nordique » proposée par le Comité de randonnée Pédestre.

INFORMATIONS

*L'adhésion à la Pile en Marche est de huit euros par personne pour l'année (septembre à juin)
<https://lapileenmarche.jimdofree.com>*



HOMMAGE

Loisirs et Amitiés

Chers Cinq-Marsiennes et Cinq-Marsiens, Nous avons de tristes nouvelles à vous annoncer, nous avons plusieurs adhérentes qui ont rejoint les étoiles :

Mesdames Collerais Sonia, Chicoisne Solange, Chauveau Jacqueline dite « Jacquotte », Le Rouzic Simonne.

Nous leurs souhaitons un éternel repos et courage à leurs familles.

Nous vous signalons que nous ne reprendrons pas nos rencontres du lundi et du jeudi. Nous attendons le feu vert de notre Préfète ainsi que de la Mairie, en raison de la crise sanitaire du Covid19.

Nous vous conseillons de vous faire vacciner pour le bien de tous et toutes afin que nous puissions bientôt nous retrouver et fêter en toute sécurité nos retrouvailles.

En attendant restons prudents ! Notre santé est primordiale, il faut en prendre soin.

Le bureau et la présidente



Au cours des randonnées, on fait de belles rencontres



CYCLISME

Les Cyclos d'Effiat reprennent la route

Les consignes sanitaires étant plus souples, Les Cyclos d'Effiat vont effectuer quelques sorties collectives pendant l'été, soit sur une journée soit pendant quelques jours. Les sorties hebdomadaires, le mardi et le vendredi, sont toujours d'actualité, les groupes se formant selon les souhaits de chacun.

Plusieurs dates sont à retenir pour le mois de septembre :

- Une « cyclote » va participer à « Toutes à Vélo : Toulouse 2021 » du 4 au 13 septembre.
- Plusieurs cyclos sont inscrits au Tour d'Indre-et-loire, les 18 et 19 septembre. Ils parcourront les routes du département entre Amboise et Chinon le samedi et de Chinon à Amboise le dimanche, avec un ravitaillement préparé par les Cyclos d'Effiat le dimanche matin à Cinq-Mars.
- Le dimanche 12 septembre, de 8h30 à 12h30, les Cyclos d'Effiat vont proposer une cyclo-découverte autour de Langeais pour faire découvrir les vallées du Breuil et de la Roumer et les moulins qui les bordent à des adeptes de la petite reine et les initier au plaisir du cyclotourisme.

Le programme de la matinée sera diffusé au cours de l'été.



Les cyclos sont prêts à repartir sillonner les routes

INFORMATIONS

<https://cyclosinqmars37.clubeo.com>
regis.bfg51@gmail.com

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

À la découverte du Moulin de La Gouspillère



Ancien moulin à tan et à foulon, le Moulin de La Gouspillère sera transformé au début du XIX^e siècle en moulin à farine. Il était alors muni d'une roue en dessous. Le Marquis de Gras de Peigne, nouveau propriétaire vers 1830, fera reconstruire le bâtiment tel qu'il est actuellement. La turbine, qui remplacera la roue, et tout le mécanisme seront changés en 1937 et toujours présents aujourd'hui. Il fonctionnera jusqu'en 1985, et quelques Cinq-Marsiens s'en souviennent encore !

Lors des Journées Européennes du Patrimoine les 19 et 20 septembre 2020, le moulin a accueilli environ 150 visiteurs. Ils ont pu visiter la minoterie, se restaurer à la buvette, où des crêpes avaient été préparées par les bénévoles. Boissons bio et locales, café ou thé, tout était servi avec jovialité et bonne humeur. La première journée de portes ouvertes au moulin de la Gouspillère a été une réussite et c'est fourbus mais heureux que les membres de l'association l'ont clôturée!

C'est donc avec évidence que le moulin a rouvert ses portes à l'occasion des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins. L'association des Compagnons du Moulin de la Gouspillère a été heureuse de vous accueillir en costumes

début XIX^e, époque du 1^{er} moulin à farine, le dimanche 27 juin 2021.

Une buvette, un stand de crêpes, des expositions et un pique nique sous des barnums ont agrémenté la journée.

Le moulin rouvrira ses portes pour les Journées Européennes du Patrimoine 2021, les 18 et 19 septembre prochains avec visites de la minoterie, buvette, stand crêpes, échoppe et tartines pour le dimanche midi !

Tout sera organisé pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Alors n'hésitez pas, venez partager ces moments avec nous, l'air de la campagne est si bon à prendre et quand le cadre est bucolique c'est encore meilleur !

Et pour recevoir notre Newsletter, envoyez-nous votre adresse mail.

INFORMATIONS

moulindelagouspillere@laposte.net
 Facebook : Le Moulin de La Gouspillère
<http://moulin-de-la-gouspillere.e-monsite.com>
 Tél. 02 47 24 20 67

GUIDE PRATIQUE 2021

Vous êtes une association et vous n'apparaissez pas sur notre guide pratique 2020... Contactez-nous par mail cinq.mars.la.pile@orange.fr

FOOTBALL

Le LCMF ne baisse pas les bras !



Durant les vacances scolaires, le LCMF a proposé sur son Facebook quelques challenges à ses licenciés ! Un concours de like qui a permis d'exploser tous les records de vues sur leur page, plus de 1800 « j'aime », un concours de jongles, qui a réjoui les plus jeunes ainsi qu'un concours de dessin. Notre U11 Elorri a remporté le concours grâce à son dessin sur la mixité ! Son dessin (cf. photo) sera intégré dans le calendrier 2022.

Cette année, le seul tournoi maintenu en extérieur sera pour les U8/U9 et U10/U11 à Azay-le-Rideau, le 19 juin. Vous êtes les bienvenus pour les soutenir !

Le LCMF est en réflexion pour le maintien du tournoi de sixte Pascal Mouton, le 20 juin prochain.

Les portes ouvertes du club sont lancées depuis le 1^{er} juin ! Vous pourrez venir discuter avec les coachs et participer à un

entraînement pour découvrir le foot et/ou notre club pour les plus confirmés. Suivez leurs actualités sur leur page Facebook !

L'équipe du LCMF vous souhaite de retrouver un peu plus de liberté et de profiter pleinement des mois à venir !

RENSEIGNEMENTS

LCMF - Langeais Cinq Mars Football
<https://langeais-cinqmars-foot.footeo.com>
551760@lcfoot.fr



LES PARENTS D'ÉLÈVES

La nouvelle équipe des Joyeux Drilles



Après plusieurs années de bons et loyaux services dont nous les remercions vivement, le bureau des Joyeux Drilles s'est dissout et de nouveaux membres ont pris la relève. Ainsi, voici la composition du nouveau bureau : Marine Legendre, Présidente - Ingrid Pellen, Vice-Présidente - Natacha De Resende, Trésorière - Florence Saugere, Secrétaire

Malgré le contexte actuel délicat, quelques actions ont pu être menées telles que les

traditionnelles ventes de sapins et de madeleines bijou. Nous remercions tous les participants à ces actions et espérons pouvoir très vite vous en proposer de nouvelles ! Enfin, nous sommes en perpétuel recrutement, si vous êtes parent d'élève et que vous souhaitez vous investir de près ou de loin dans la vie des écoles n'hésitez plus !

INFORMATIONS

lesjoyeuxdrilles.cmlp@gmail.com



BADMINTON

Reprise sportive au LCM Badminton

Le badminton n'est pas un sport d'extérieur ? Ce n'est pas un problème pour le LCM Badminton qui relève le défi de proposer des séances adaptées à ses licenciés depuis le printemps. Les chaussures sont moins lisses pour éviter la glissade sur l'herbe, les volants lestés et les filets fixés pour contrer le vent mais le sourire est sur toutes les lèvres. La reprise est rude pour petits et grands après plusieurs mois sans sport collectif mais c'est le plaisir de se retrouver qui prend le dessus.

Depuis mi-mai pour les mineurs et début juin pour les adultes, chacun a pu reprendre ses habitudes dans le gymnase dans le respect des mesures barrières.

Nous vous attendons nombreux en septembre pour la rentrée 2021 les lundi, jeudi et vendredi soirs à Langeais.

Nouveauté cette année, nous accueillerons également les enfants de 6 à 11 ans et les adultes le mardi soir à Cinq-Mars-la-Pile.

Il y en a pour tout le monde : loisirs ou compétiteurs, jeunes et moins jeunes (à partir de 6 ans) pour jouer librement ou avec les conseils d'un entraîneur.



INFORMATIONS

<https://lcm-badminton.jimdofree.com/>
Facebook et Instagram : LCM Badminton
Tél. 06 75 57 69 15
Mail : lcm-bad37@hotmail.fr



JARDINOT

Comité local Cinq-Mars-la-Pile / Langeais

L'activité dans les jardins familiaux se traduit par la convivialité, l'entraide, le partage des connaissances, mais pas que : échange de plants, de pratiques et toujours les méthodes de grand-mère.

Avec un jardin éco-responsable, nous sommes actuellement 17 jardiniers(es). Nous ne pouvons pas satisfaire tout le monde : liste d'attente.

On constate un réel engouement pour le jardin : Le retour aux sources ?

Avec ou sans jardin les adhérents à Jardinot bénéficient d'un magazine bimestriel sur la pratique du jardinage raisonné. Il initie les débutants par des articles didactiques et enrichit les connaissances des plus chevronnés en leur faisant partager un savoir acquis par des années d'expériences.

Nous sommes actuellement sur la création d'une mare pour accueillir la biodiversité (oiseaux, insectes) et d'une rocaille fleurie le long de la route de Tours.

Nous remercions la municipalité pour l'aide apportée.

Les autres projets sont suspendus (conseil en jardinage, découverte du jardin aux écoles, animations...).

Par ailleurs, malheureusement, notre marché artisanal de fin d'année « Jardins et Terroirs » n'aura pas lieu cette année.

Une convention est en cours de signature pour devenir refuge « LPO ».

RENSEIGNEMENTS

Serge Léon, président

Tél. 02 47 41 36 37

jardinot.cinqmars@orange.fr



UNE MAISON SPORT-SANTÉ À CINQ-MARS-LA-PILE

Inauguration les 24 et 25 juin 2021 !

Déjà plus de deux ans que l'association Agir Sport-Santé propose des activités adaptées aux personnes atteintes de maladies chroniques à Cinq-Mars-La-Pile et d'autres communes environnantes du territoire.

L'association est reconnue Maison Sport Santé à l'échelle nationale depuis mars 2021, une étape importante dans le développement d'Agir Sport Santé ! Grâce à ce label, des « programmes passerelle » vont être créés, ils seront axés sur l'individuel, en lien avec les médecins et sur prescription médicale. Ce projet s'est construit en partenariat avec un réseau local et se destine à toute personne qui souhaite inclure l'activité physique dans son parcours de soins.

Nous remercions la mairie de Cinq-Mars-la-Pile qui met à disposition de la Maison Sport Santé Ouest Touraine et de l'association Agir Sport Santé, des locaux pour mieux vous accueillir :

- un bureau pour les entretiens individuels et les bilans,
- une grande salle qui sera équipée de matériel spécifique pour les « programmes passerelle », et, qui réunira les professionnels de la santé et du sport.
- une cuisine ouverte pour les ateliers « alimentation et cuisine partagée ».

Les activités Sport-Santé proposées par l'association Agir Sport-Santé continuent d'exister : gym douce, stretching, marche douce, danse-santé, ateliers alimentation, sophrologie et relaxation.

Les programmes de prévention, ouverts à tous se poursuivent : Équilibre et prévention des chutes, Activité physique et mémoire : « mémoire je bouge, mémoire toujours », Activité physique et alimentation, Bien-être : « Bien dans ma tête, bien dans mes baskets ».

Toutes les séances sont encadrées par des intervenants qualifiés, en toute convivialité.

De plus, l'association Agir Sport-Santé accueillera la caravane de la Fédération Française Sports pour Tous, les 24 et 25 juin 2021 pour l'inauguration de la Maison Sport Santé Ouest Touraine. Nous aurons l'occasion de mener des tests forme et de vous proposer des activités variées et ludiques dans une ambiance chaleureuse.

Rendez-vous le jeudi 24 juin à 19h pour le temps fort de cet événement, sur inscription !

Nos activités continuent pendant l'été ; et, nous serons présents au forum des associations pour vous renseigner et retrouver l'ensemble de nos adhérents.

Inscriptions à tout moment de l'année. N'hésitez pas, la 1^{re} séance est gratuite. À très bientôt !



MAISON SPORT-SANTÉ
Ouest Touraine
ENSEMBLE, SCULPTONS VOTRE Avenir

Prescription
ALD ou maladie chronique?
Votre médecin peut vous prescrire une
Activité Physique Adaptée.

Évaluation et conseils
Votre projet,
vos capacités physiques,
votre programme individualisé.

Activité Physique Adaptée
Votre rythme,
vos besoins et vos EnVies.

Séances Collectives
Une pratique collective pour pérenniser
l'activité physique garder la Motivation.

Équipe Pluridisciplinaire
Des professionnels
du Sport et de la Santé.

Cinq Mars la Pile, Chinon, Avoine, Joué les Tours ...

RENSEIGNEMENTS

Tél. 07 83 26 62 79

agir.sport.sante@gmail.com

www.agirsportsante.fr

Maison Sport Santé Ouest Touraine

5 route de Langeais - 37130 Cinq-Mars-la-Pile

Tél. 06 35 10 40 98

mss.ouest.touraine@gmail.com

www.maisonsportsanteouesttouraine.fr

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE « EXPÉRIENCE ET RENOUVEAU POUR CINQ-MARS »

La majorité qui nous a été donnée par vos suffrages nous permet d'avancer et de travailler efficacement à la réalisation des projets pour lesquels vous nous avez élus.

La pandémie de COVID 19 nous alourdit considérablement la tâche mais nous faisons face à ces difficultés supplémentaires et nous comptons sur votre aide à travers vos efforts pour respecter les règles de distanciation et autres précautions sanitaires mais en particulier en vous faisant vacciner dès que possible afin de participer à l'obtention d'une immunité collective.

Nous éviterons ainsi un quatrième confinement qui signifierait encore plus de décès prématurés et évitables, qui impacterait à nouveau notre qualité de vie, qui mettrait encore plus à mal notre système de soins alors qu'il continue courageusement de faire face, mais qui aussi localement fragiliserait encore plus nos

commerces, nos artisans et nos associations. Notre souci de votre sécurité se traduit dans le budget par de nouveaux projets d'aménagement de cheminements doux. Votre sécurité nous conduit à porter une attention particulière à ce que le stationnement automobile n'empiète pas sur les trottoirs réservés aux piétons et poussettes; des aménagements sont réalisés pour sécuriser les lieux concernés.

Rappelons que la collectivité n'est pas tenue d'assurer des possibilités de stationnement à chacun près de son domicile quand il ne dispose ni de garage ou de cour, et que l'encombrement des trottoirs et de la voie publique est répressible. La sécurité de notre commune et de nos administrés est une priorité, nous avons donc demandé à la gendarmerie de se mobiliser pour contrôler le respect des limitations de vitesse car les excès deviennent flagrants.

Par ailleurs, en poursuivant une action engagée lors du précédent mandat, nous avons relancé à plusieurs reprises la gendarmerie pour faire avancer la mise en place d'une organisation de « Participation citoyenne » (ex « voisins vigilants »). Cette procédure régit les échanges d'informations entre des citoyens volontaires et la gendarmerie. Il ne s'agit en aucun cas de se substituer aux autorités chargées de veiller à la sécurité publique mais de participer à la lutte contre l'insécurité en développant la solidarité et l'esprit civique. Une concrétisation par la signature d'un protocole entre la mairie et les services de la gendarmerie est envisagée dans l'été et nous pourrions alors mettre en place cette organisation.

Pour finir, nous vous souhaitons un bel été. Prenez soin de vous.

Sylvie Pointreau et l'équipe de la majorité municipale

LES ÉLUS DE LA LISTE « CINQ-MARS À VENIR »

Ce nouveau confinement touche à sa fin et pourtant la situation de notre pays reste fragile.

Malgré toutes les difficultés rencontrées (tant économiques, financières, morales que sur le plan de la santé), vous n'avez jamais baissé les bras et vous êtes adaptés pour vous protéger vous et vos proches.

C'est grâce aux actions de chacun que nous voyons enfin une lueur de sortie de crise. Le chemin sera encore long mais il n'y a aucun doute que le courage et la détermination dont

vous faites preuve chaque jour du quotidien nous permettrons d'atteindre cet objectif tous ENSEMBLE.

Un seul mot pour tous vos efforts : MERCI. Soyez assurés que nous sommes à votre écoute et à vos côtés pour défendre vos intérêts, ceux de nos aînés, protéger et préparer l'avenir de nos enfants ainsi qu'améliorer votre quotidien, et faire de notre commune un endroit où il fait bon vivre.

Nous continuerons de travailler en bonne intelligence et dans un seul but : l'intérêt de

tous.

Vous pouvez nous contacter sur notre adresse e-mail (cinq-mars-a-venir@outlook.fr) ou sur Facebook.

Ensemble accrochons nous, ne lâchons rien, continuons d'être bienveillants les uns-les autres et écrivons une nouvelle page de notre histoire et celle de notre commune.

Gilles Gachot, Valérie Lopez, Marie-Laure David et Johann Durand

LES ÉLUS DE LA LISTE « VIVRE À CINQ-MARS-LA-PILE »

Nous sommes toujours présents en tant que conseillers d'opposition ; Mme Sylviane Gérardin ayant déménagé de notre commune, Mr Jean-Luc Pouget a rejoint Mme Sandie Le Guellec. Nous voudrions d'abord répondre au dernier édito de la majorité : nous n'avons effectivement pas pris part à ce jour au comité « Développement durable », nous ne sommes que 2 élus de notre liste et devons nous partager toutes les commissions mais nous ferons une demande pour y participer en temps voulu.

D'autre part, nous sommes conscients que les dépenses engagées pour le domaine public sont distinctes de celles du patrimoine privé ; néanmoins tout ressort du budget global de la commune.

Comme certains administrés ont pu le constater, lors du conseil municipal du 26 mars 2021, nous avons opté pour l'abstention au vote du budget ; certains points nous semblent futiles

ou onéreux, nos priorités budgétaires ne sont pas les mêmes, nous souhaitons également lors de cette première année nous accorder un temps de réflexion.

La vitesse et la sécurité routière sont deux points qui reviennent souvent de la part des administrés. En effet, certains carrefours sont accidentogènes tant pour les véhicules que pour les piétons et cyclistes. Des aménagements seraient à prévoir comme la mise en place de radars pédagogiques qui permettraient peut-être de réduire la vitesse de circulation.

Soyez vigilants aux enfants et aux personnes vulnérables, notamment dans les lotissements.

Par ailleurs, nous espérons pouvoir assister aux prochains défilés. En effet, la restriction sanitaire des limites de 6 personnes ne nous permettait pas d'y participer.

Enfin, nous remercions la municipalité pour la

mise en place de collecteurs de masques à la mairie et à l'école dont nous avons fait la demande lors du conseil municipal du 19 février 2021. Nous espérons à l'avenir que de plus nombreux collecteurs adaptés soient disposés notamment aux abords de la gare ferroviaire et des commerces.

Suite aux annonces de mesures allégées et de la période estivale qui arrive, nous comptons sur vous pour privilégier les lieux touristiques de notre région (restaurants et commerces) tout en conservant les gestes barrières.

L'édito nous semble suffisant pour nous faire entendre ainsi que notre page Facebook « Vivre à Cinq-Mars-La-Pile » ; nous sommes également à votre écoute via notre mail vivreacinqmars@gmail.com.

N'oubliez pas, prenez soin de vous et des autres.
L'équipe de Vivre à Cinq-Mars-la-Pile



DÉNICHEUR D'ARTISANS & PRODUCTEURS LOCAUX

Boutique ouverte toute l'année même en période de confinement

du mardi au samedi de 9h30 à 19h00,
le dimanche de 9h30 à 12h30



Produits Bio et vrac	80 producteurs et artisans	Plus de 1 000 références	Coffrets gourmands personnalisés
----------------------	----------------------------	--------------------------	----------------------------------

- Crèmerie (fromages, œufs, produits laitiers de Touraine)
- Épicerie (riz, pâtes...)
- Vins et spiritueux
- Cafés, thés, tisanes...
- Chocolats fins

24 rue Gambetta (face au château)
37130 LANGEAIS **02 47 96 54 46**
artettourainegourmande@gmail.com



L'ALTERNANCE POUR CONSTRUIRE SON AVENIR AUTREMENT



NOUVEAU : BTSa Développement, Animation des Territoires Ruraux

LES FORMATIONS 100% EN ALTERNANCE

- 4^{ème} - 3^{ème} en alternance
- CAPa Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural
- Bac Pro Services Aux Personnes et Aux Territoires
- Bac Pro Technicien Conseil Vente en Alimentation
- BTSa Technico-Commercial en Produits Alimentaires et boissons: en partenariat avec les MFR de Neuvy-le-Roi et de Tours
- BTSa Développement, Animation des Territoires Ruraux

Maison Familiale Rurale "La Noraie"
37190 Azay-le-Rideau - www.mfr-azay.fr

Contact : 02 47 45 66 00 - mfr.azay@mfr.asso.fr



Formation par alternance à AZAY-LE-RIDEAU

En apprentissage
En alternance scolaire

Etablissement privé sous contrat




> Maison ossature bois - Isolation et bardage extérieur
> Velux, lucarnes > Préau, terrasse bois...

02 47 96 31 08
ZI Nord - 37130 LANGEAIS
bossyje@outlook.fr - www.charpente-bossy.com




Benjamin PHILIPPON Avocat

*Droit administratif - Droit pénal
Droit de la famille
Droit du permis de conduire*



1 rue Charles VIII - **37130 Langeais**
Sur rendez-vous : 02 47 43 50 48
www.avocatphilippon.fr



Partenaire de confiance des collectivités et industriels

Créateur et Concepteur d'usines de traitement de l'eau



WATER TECHNOLOGIES



Éditorial | Design | Web | Régie pub

Pour devenir annonceur, contactez-nous
02 47 20 40 00

projectil-sogepress.fr